

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES  
AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES**

**BURKINA FASO**



-----  
**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

-----  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES  
STATISTIQUES SECTORIELLES**

-----  
**DIRECTION DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

**Unité - Progrès – Justice**

## **TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE L'AGRICULTURE 2018**



Janvier 2020

*Version Finale*

## AVANT PROPOS



Le Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles, a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques agricoles du Burkina Faso, le tableau de bord statistique 2018. Cette publication figure parmi les activités de la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles. Elle constitue une activité prioritaire dans l'ensemble du Système

Statistique (SSN) et a pour objectif d'analyser les indicateurs dérivant de l'annuaire statistiques 2018 permettant ainsi d'expliciter les données et d'indiquer les dérives des résultats et performances atteints par rapport aux cibles de gouvernance.

La série de données du présent annuaire présentée sous forme de tableaux de 2009 à 2018 l'est selon trois niveaux de désagrégation : provincial, régional et national. Il contient essentiellement les données de production, superficie, rendement, intrants agricoles, population agricole, cheptel rattaché aux ménages agricoles, dépenses publiques agricoles etc provenant essentiellement de l'Enquête Permanente Agricole (EPA), du Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (MAFAP) et du Recensement Général de l'Agriculture (RGA-2006-2010).

Il est organisé en chapitres et selon les programmes budgétaires du département tout en couvrant l'agriculture pluviale, l'élevage, l'arboriculture et la pêche mais aussi la sécurité alimentaire et les prix des produits céréaliers.

Je saisi l'occasion pour adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment les structures ayant fournies les données à la DGESS pour l'élaboration dudit document.

Tout en espérant que ce document réponde à vos attentes en dépit des efforts consentis pour son élaboration, nous demeurons convaincus qu'il peut encore comporter des insuffisances et des imperfections. Ainsi, vos critiques et suggestions sont les bienvenues à l'adresse [maah-dss-ssaa@yahoo.fr](mailto:maah-dss-ssaa@yahoo.fr) en vue de parfaire les éditions à venir.

Le Ministre de l'Agriculture et des  
Aménagements Hydro-agricoles

**Salifou OUEDRAOGO**  
*Officier de l'Ordre de l'Étalon*

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APFR	Attestation de possession foncière rurale
CES	Conservation des eaux et des sols
CPSA	Comité de Prévision de la Situation Alimentaire
DGAHDI	Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie rurale
DPPO	Direction de la Prospective et de la Planification Opérationnelle
DSS	Direction des Statistiques Sectorielles
EPA	Enquête Permanente Agricole
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
Kg	Kilogramme
Kg/Hbt	Kilogramme par habitant
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MAFAP	Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires
NPK	Nitrate, phosphore, Potassium
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNSR	Programme National du Secteur Rural
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIM	Système d'Informations des Marchés
SISA	Système d'Informations sur la Sécurité Alimentaire
SONAGESS	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire
SSN	Système Statistique National
TCBC	Taux de couverture des besoins céréaliers
t/ha	Tonnes par hectare

## LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 075. 1 : Evolution de la superficie globale exploitée de 2009 à 2018 (milliers d’ha).....	2
Graphique 075. 2 : Superficie exploitée par groupe de cultures de 2009 à 2018 (milliers d’ha).....	3
Graphique 075. 3 : Evolution des superficies aménagées du riz et maïs de 2009 à 2018 (en ha).....	4
Graphique 075. 4 : Taux d’aménagement des superficies de riz et de maïs (%).....	5
Graphique 075. 5 : Proportion des superficies allouées aux femmes (%).....	6
Graphique 075. 6 : Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale (%).....	7
Graphique 075. 7 : Taux d’utilisation des différentes techniques CES/DRS (%).....	7
Graphique 076. 1 : Taux de couverture des besoins céréaliers (%).....	9
Graphique 076. 2 : Disponible et consommation apparents (Kg/Hbt).....	11
Graphique 076. 3 : Taux d’autonomie céréalière des ménages (en %).....	12
Graphique 076. 4 : Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire élevée (%).....	13
Graphique 076. 5 : Proxy calorique (kcal/per/jr).....	13
Graphique 077. 1 : Revenu agricole moyen des ménages agricoles (FCFA).....	15
Graphique 077. 2 : Valeur ajoutée (VA) des filières agricoles (millions de FCFA).....	16
Graphique 077. 3 : Taux de commercialisation des céréales (%).....	16
Graphique 077. 4 : Taux de commercialisation des cultures de rentes (%).....	17
Graphique 077. 5 : Taux de commercialisation des autres cultures vivrières (%).....	18
Graphique 077. 6 : Prix du kilogramme des produits agricoles.....	19
Graphique 077. 7 : Taux d’accès des ménages au crédit (%).....	20
Graphique 078. 1 : Rendements des céréales (kg/ha).....	22
Graphique 078. 2 : Dose nette d'utilisation de l’urée (kg/ha).....	24
Graphique 078. 3 : Dose nette d'utilisation de la fumure organique (kg/ha).....	25
Graphique 078. 4 : Taux de possession d’animaux de traction (%).....	26
Graphique 078. 5 : Taux de labour des superficies (%).....	27
Graphique 078. 6 : Taux d'utilisation du tracteur (%).....	28
Graphique 078. 7 : Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS) (%).....	29
Graphique 079. 1 : Structure des superficies par niveau de sécurisation foncière (en %).....	31
Graphique 079. 2 : Taux d’adhésion des ménages aux organisations paysannes (OP).....	32
Graphique 079. 3 : Taux d’encadrement des ménages agricoles (en %).....	32
Graphique 079. 4 : Evolution du taux d’alphabétisation de la population agricole d’au moins 7 ans (en %).....	33
Graphique 080. 1 : Budget alloué à l’agriculture (en millions de FCFA).....	35
Graphique 080. 2 : Dépenses en faveur de l’agriculture (en millions de FCFA).....	35
Graphique 080. 3 : Effectif du personnel des programmes.....	36
Tableau 1 : Bilan céréalier définitif (en milliers de tonnes).....	10
Tableau 3 : Rendement moyen des céréales de culture pure par région en 2018.....	23

## **RESUME**

Le tableau de bord 2018 des statistiques agricoles analyse l'évolution des indicateurs clés du secteur de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles sur la dernière décennie (2009 à 2018). Les thématiques des indicateurs abordés sont l'aménagement agricole, la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, l'économie agricole, le développement durable des productions agricoles, la sécurisation foncière, la formation professionnelle agricole et l'organisation du monde rural. Les indicateurs de productivité (aménagement du capital foncier) sont en hausse par rapport à 2017 avec une stagnation des rendements céréaliers sur la période sous revue. Les caractères peu mécanisé et extensive de l'agriculture du Burkina Faso sont confirmés. Les dosages des engrais minéraux sont faibles en général et en deçà des normes agronomiques en la matière. L'autonomie céréalière se dégrade par rapport à 2017 (58% des ménages sont non-autonomes) mais la diversification des spéculations permet de booster le besoin énergétique. Enfin, les prix des principales céréales sont en hausse par rapport à 2017, conduisant à une amélioration des revenus des producteurs mais à une dégradation du pouvoir d'achat des consommateurs de ces céréales. On retient également qu'environ ¼ des ménages ne dispose pas d'animaux de traction.

## CONTEXTE

Les années 1969 et 1973 ont été marquées par des sécheresses ayant conduit à la naissance de crises alimentaires. Ces crises ont alimenté la nécessité de la mise en place de structures chargées de la sécurité alimentaire et du plaidoyer auprès des donateurs. L'objectif est de porter secours le plus rapidement possible aux populations sinistrées, essentiellement rurales et dont le besoin d'assistance est renforcé dans le contexte actuel du Burkina Faso marqué par l'insécurité qui a entraîné le déplacement des populations de certaines zones rurales du pays depuis 2018.

De plus, le deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR 2), volet rural du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) pour la période 2016-2020, contribuera à la mise en œuvre du plan avec pour objectif général l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le domaine de l'alimentation et la Sécurité alimentaire. Dans le cadre du suivi-évaluation et de la planification du PNSR, le Système d'Informations sur la Sécurité Alimentaire (SISA) à travers le système permanent de statistiques agricoles, qui est chargé de la collecte, du traitement, de la centralisation et de la diffusion des statistiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, jouera un rôle central.

En vue de répondre aux multiples besoins des utilisateurs, notamment ceux des décideurs, la DGESS élabore un outil de pilotage et de planification pour le secteur qui fait une analyse des indicateurs essentiels sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il se veut plus accessible car illustré par des représentations graphiques et des commentaires.

## SOMMAIRE

<b>AVANT PROPOS .....</b>	<b>ii</b>
<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX .....</b>	<b>iv</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>v</b>
<b>CONTEXTE .....</b>	<b>vi</b>
<b>P075 : AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES .....</b>	<b>1</b>
75.1. Superficie agricole globale .....	2
75.2. Superficie agricole par groupe de cultures .....	2
75.3. Superficies agricoles aménagées du riz et du maïs.....	3
75.4. Taux d'aménagement des superficies du riz et du maïs .....	4
75.5. Proportion des superficies allouées aux femmes .....	5
75.6. Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale .....	6
75.7. Taux d'utilisation des différentes techniques CES/DRS .....	7
<b>P076 : PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES.....</b>	<b>8</b>
76.1. Taux de couverture des besoins céréaliers (TCBC) définitifs .....	9
76.2. Bilan céréalier définitif.....	10
76.3. Disponible et consommation apparents.....	10
76.4. Taux d'autonomie céréalière des ménages agricoles.....	11
76.5. Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire élevée .....	12
76.6. Proxy calorique.....	13
<b>P077 : ECONOMIE AGRICOLE.....</b>	<b>14</b>
77.1. Revenu moyen issu de la vente des productions agricoles des ménages (FCFA) .....	15
77.2. Taux d'accroissement de la valeur ajoutée des filières agricoles .....	15
77.3. Taux de commercialisation des céréales .....	16
77.4. Taux de commercialisation des cultures de rentes .....	17
77.5. Taux de commercialisation des autres cultures vivrières .....	18
77.6. Prix des produits agricoles.....	18
77.7. Taux d'accès des ménages au crédit.....	19
<b>P078 : DEVELOPPEMENT DURABLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES .....</b>	<b>21</b>
78.1. Taux de croissance des rendements pour les quatre principales céréales (maïs, riz, sorgho, mil) 22	
78.2. Dose nette d'utilisation du NPK (kg/ha).....	23
78.3. Dose nette d'utilisation de l'urée (kg/ha).....	24
78.4. Dose nette d'utilisation de la fumure organique (kg/ha).....	24
78.5. Taux de possession d'animaux de traction .....	25

78.6.	Taux de possession de la charrue .....	26
78.7.	Taux de labour des superficies .....	27
78.8.	Taux d'utilisation du tracteur .....	27
78.9.	Taux de traitement des superficies contre les fléaux (pestes, insectes, ...).....	28
78.10.	Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS) .....	29
<b>P079 : SECURISATION FONCIERE, FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET ORGANISATION DU MONDE RURAL .....</b>		<b>30</b>
79.1.	Proportion des superficies selon le niveau de sécurisation foncière.....	31
79.2.	Taux d'appartenance des ménages aux organisations paysannes (OP) .....	31
79.3.	Taux d'encadrement des ménages agricoles .....	32
79.4.	Taux d'alphabétisation de la population agricole.....	33
<b>P080 : PILOTAGE ET SOUTIEN.....</b>		<b>34</b>
80.1.	Budget alloué à l'agriculture .....	35
80.2.	Dépenses en faveur de l'agriculture .....	35
80.3.	Taux de satisfaction en besoins de personnels des programmes .....	36
<b>ANNEXES .....</b>		<b>37</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>		<b>vi</b>

## **AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES (P075)**

Graphique 075. 1 : Evolution de la superficie globale exploitée de 2009 à 2018 (milliers d’ha). .....	2
Graphique 075. 2 : Superficie exploitée par groupe de cultures de 2009 à 2018 (milliers d’ha). .....	3
Graphique 075. 3 : Evolution des superficies aménagées du riz et maïs de 2009 à 2018 (en ha) .....	4
Graphique 075. 4 : Taux d’aménagement des superficies de riz et de maïs (%). .....	5
Graphique 075. 5 : Proportion des superficies allouées aux femmes (%) .....	6
Graphique 075. 6 : Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale (%) .....	7
Graphique 075. 7 : Taux d’utilisation des différentes techniques CES/DRS (%) .....	7

## 75.1. Superficie agricole globale

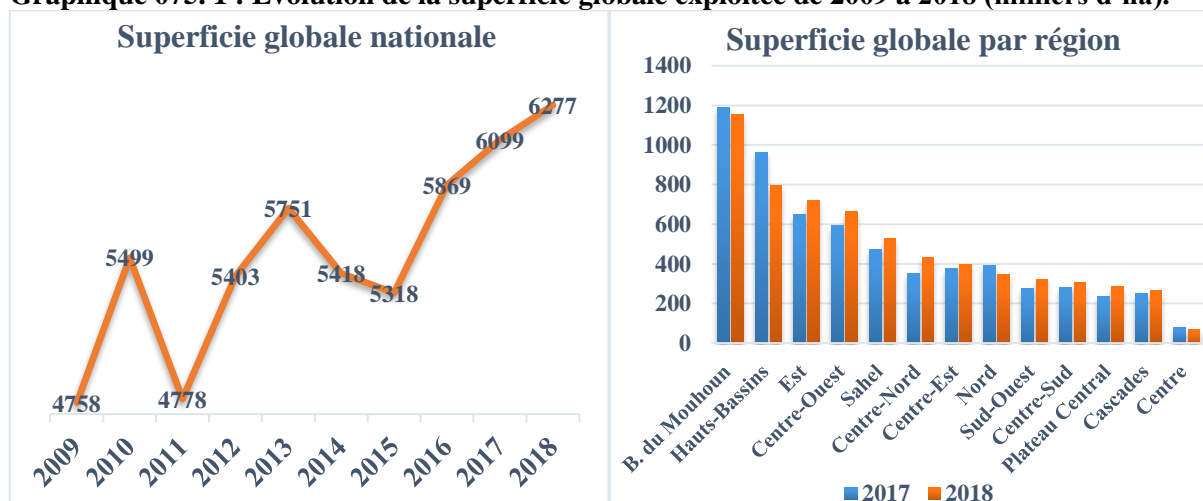
### Points saillants :

- Tendence croissante de la superficie globale exploitée sur la période sous revue ;
- Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins et Est en tête des régions en 2018 ;
- Baisse de la superficie globale dans les Hauts-Bassins et le Nord en 2018.

### Commentaire

De 2009 à 2018, la superficie exploitée au Burkina Faso a augmenté de 1 519 364 ha soit de 32%. Elle a varié autour d'une tendance croissante en raison de 3,1% l'an. Les hausses annuelles les plus importantes sont obtenues en 2010, 2012 et 2016. Une hausse de 16% est enregistrée entre 2009 et 2010, une hausse de 13% entre 2010 et 2011, une baisse de 8%, une hausse de 8% entre 2013 et 2015 et une hausse de 18% de 2015 à 2018. L'année 2018 connaît une hausse de 178 695 ha (soit 2,9%) par rapport à 2017 et cela malgré la baisse dans les deux grandes régions productrices que sont la Boucle du Mouhoun et les Hauts-Bassins.

**Graphique 075. 1 : Evolution de la superficie globale exploitée de 2009 à 2018 (milliers d'ha).**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 75.2. Superficie agricole par groupe de cultures

### Points saillants :

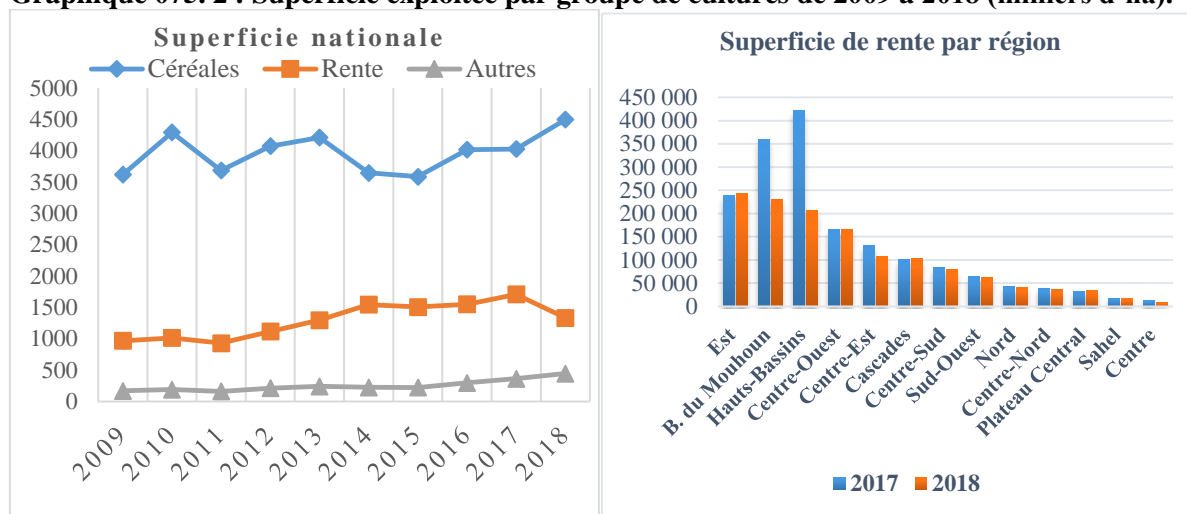
- Evolution identique à celle de la superficie globale sur la période sous revue ;
- Tendence croissante des superficies céréalières ;
- Tendence croissante des superficies des cultures de rente et des autres cultures vivrières
- Baisse drastique des superficies de rente à la Boucle du Mouhoun et aux Hauts-Bassins en 2018.

### Commentaire

Sur la période 2009-2018, les superficies agricoles demeurent essentiellement céréalières. En effet, les céréales occupent 80% de la superficie globale sur la période suivie des cultures de rente (24%) et des autres cultures vivrières (5%). La superficie céréalière évolue à la lumière de la superficie globale pendant que la superficie des autres cultures vivrières est croissante sur la période et celle de rente est en hausse croissante jusqu'en 2017 avant de baisser de 22% en 2018. Cette baisse est tributaire des baisses importantes observées dans les bassins cotonniers

(Hauts-Bassins et Boucle du Mouhoun) qui ont enregistré des baisses de plus de 100 000 ha en raison de la crise qu'a connu le secteur du coton en 2018.

**Graphique 075. 2 : Superficie exploitée par groupe de cultures de 2009 à 2018 (milliers d'ha).**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 75.3. Superficies agricoles aménagées du riz et du maïs

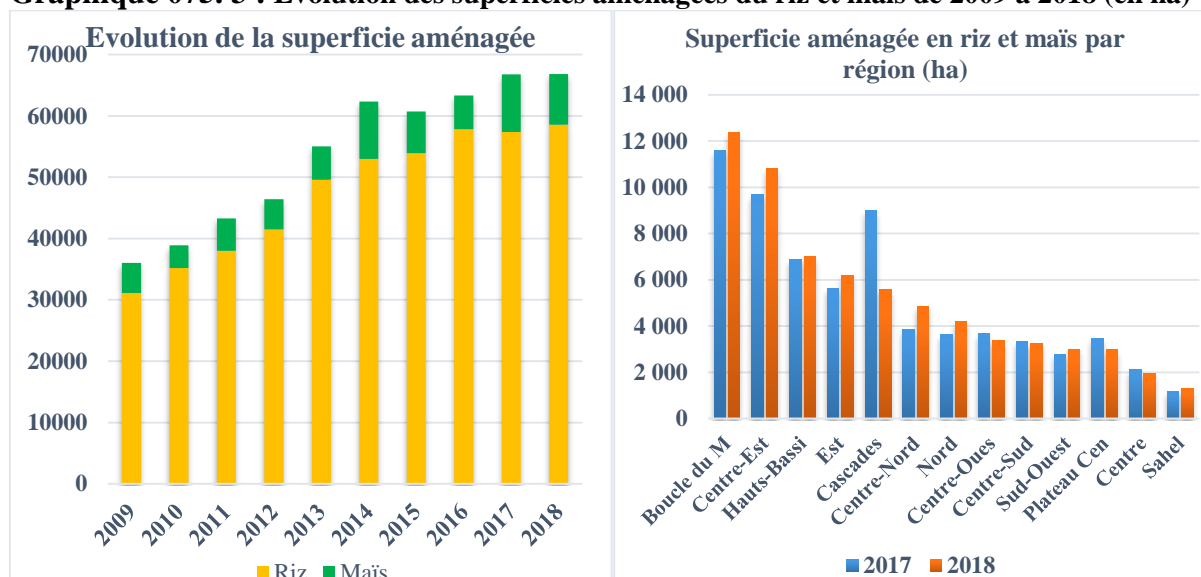
#### Points saillants :

- Prépondérance du riz dans l'aménagement agricole sur la période sous revue ;
- Boucle du Mouhoun, Centre-Est et Hauts-Bassins en tête des superficies globales aménagées (riz et maïs) ;
- Baisse drastique de la superficie globale aménagée dans la région des Cascades et baisses légères dans les régions du Plateau central, du Centre-Ouest et du Centre en 2018 ;
- Hausse des superficies aménagées à la Boucle du Mouhoun, au Centre-Est et au Centre-Nord en 2018.

#### Commentaire

Sur la période 2009-2018, les superficies aménagées de riz et de maïs sont en croissance. Le riz a occupé 88% des superficies aménagées contre 12% pour le maïs. La superficie aménagée du riz a augmenté de 27 452 ha (88%) en dix ans contre 3 367 ha (68%) pour le maïs. Les années de hausses de superficie aménagée du maïs sont 2014 et 2017 et l'année de la baisse importante demeure 2016. La superficie aménagée de riz est en croissance sur la période avec la hausse importante observée en 2013. En 2018, la superficie aménagée du maïs a augmenté de 1 190 ha (2,1%) par rapport à 2017 tandis que celle du riz a baissé de 1 118 ha (-12%). Les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est sont en tête des aménagements en 2018 avec plus de 10 000 ha chacune. Les hausses de superficies aménagées ont été enregistrées dans les régions du Centre-Est (+1 106 ha), du Centre-Nord (+946 ha), de la Boucle du Mouhoun (+775 ha), du Nord (+552 ha), de l'Est (+541 ha) et des Hauts-Bassins (+127 ha) tandis que la baisse la plus importante est enregistrée dans la région des Cascades (-3 404 ha soit -37,8%).

**Graphique 075. 3 : Evolution des superficies aménagées du riz et maïs de 2009 à 2018 (en ha)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

#### 75.4. Taux d'aménagement des superficies du riz et du maïs

##### Points saillants :

- Très faible aménagement des superficies agricoles du maïs sur la période sous revue ;
- Plus du ¼ des superficies de riz sont aménagées chaque année ;
- Rupture de tendance du taux d'aménagement en 2010 et 2016 ;
- Taux global non-varié en 2018 au niveau national ;
- Baisse drastique du taux d'aménagement en 2018 au Centre-Nord ;
- Baisse modérée en 2018 au Plateau central et au Centre ;
- Hausse importante du taux d'aménagement global au Sahel et au Nord.

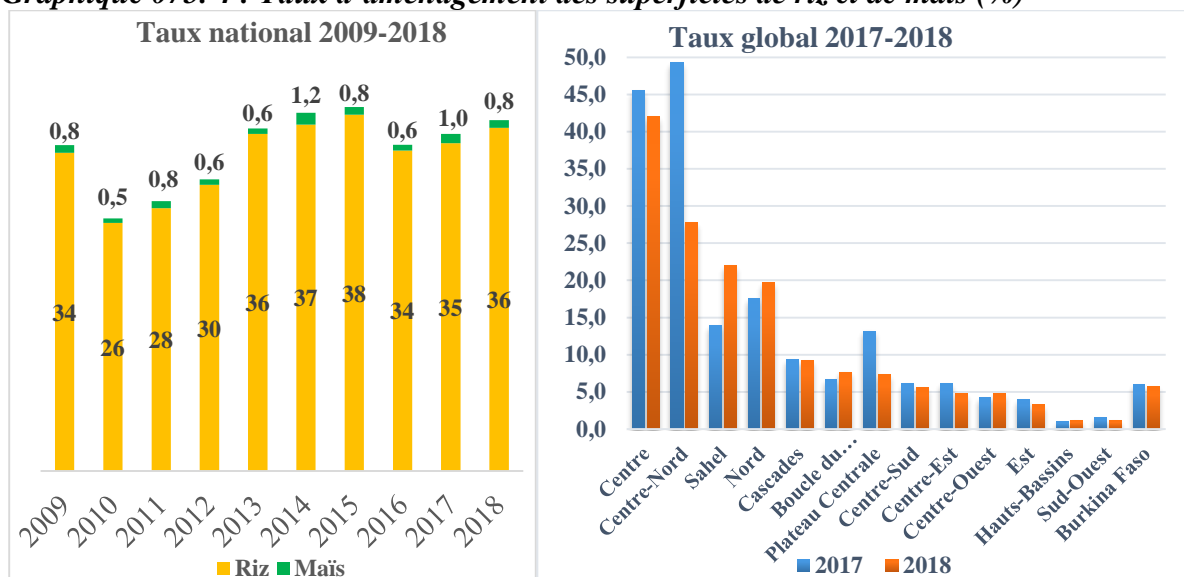
##### Commentaire

La part des superficies aménagées (riz et maïs) sur la superficie totale du maïs et du riz n'a visiblement pas bougé sur la période 2009-2018. Les efforts d'aménagement sont donc absorbés par l'extension des superficies qu'opèrent les ménages au fil des campagnes.

Plus de 25% des superficies du riz sont aménagées au Burkina Faso sur la période 2009-2018. La part des superficies aménagées sur la superficie totale du riz a augmenté de 2 point sur la période. Les diminutions importantes de la part ont été enregistrées en 2010 (-8 points) et 2016 (-4 points) tandis que la hausse la plus importante est enregistrée en 2013 (+6 points).

Entre 2017 et 2018, le taux d'aménagement en riz et maïs n'a globalement pas varié en raison des hausses au Nord (+4 points) et au Centre-Nord (+3 points) compensées par les baisses enregistrées au Plateau central (-6 points), aux Cascades (-4 points), au Centre (-2 points) et au Centre-Sud (-2 points). Les régions les plus performantes en aménagement en 2018 sont respectivement le Centre (42,0%), le Centre-Nord (27,8%), le Sahel (21,9%) et le Nord (19,7%).

**Graphique 075. 4 : Taux d'aménagement des superficies de riz et de maïs (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 75.5. Proportion des superficies allouées aux femmes

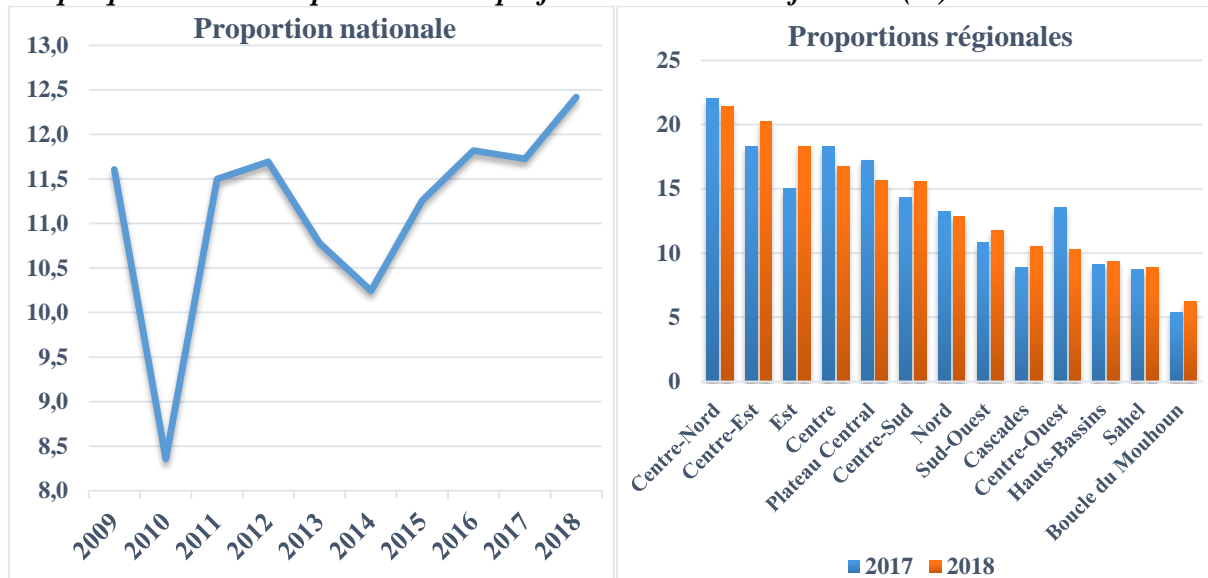
#### Points saillants :

- Tendance à la hausse sur la période sous revue ;
- Baisse drastique en 2010 et modérée en 2013 et 2014 ;
- Hausse en 2018 ;
- Proportion élevée au Centre-Nord et au Centre-Est en 2018 ;
- Proportion faible à la Boucle du Mouhoun, au Sahel et dans les Hauts-Bassins en 2018 ;
- Proportion en hausse à l'Est, au Centre-Est, aux Cascades et au Centre-Sud ;
- Proportion en baisse au Centre-Ouest, au Plateau central et au Centre.

#### Commentaire

La part de superficies exploitées par les femmes au Burkina Faso n'a sensiblement pas évolué (hausse de 0,8 point) sur la période 2009-2018. La part a diminué de manière importante en 2010 (-3,2 points) et son augmentation importante est relevée à la remontée en 2011 (+3,1 points). Elle a évolué de manière croissante de 2014 à 2018 en raison de 5% l'an. En 2018, l'accès des femmes à la terre s'est légèrement amélioré au plan national. Les régions où les femmes ont le plus accès à la terre en 2018 sont respectivement le Centre-Nord avec 21% des superficies exploitées par les femmes, le Centre-Est (20%), l'Est (18%), le Centre (17%), le Plateau central (16%) et le Centre-Sud (16%). La part des superficies exploitées par les femmes a augmenté à l'Est (+3 points), au Centre-Est (+2 points), au Centre-Sud (+2 points) et aux Cascades (+2 points) tandis qu'elle a baissé significativement exclusivement au Centre-Ouest (-4 points).

**Graphique 075. 5 : Proportion des superficies allouées aux femmes (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 75.6. Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale

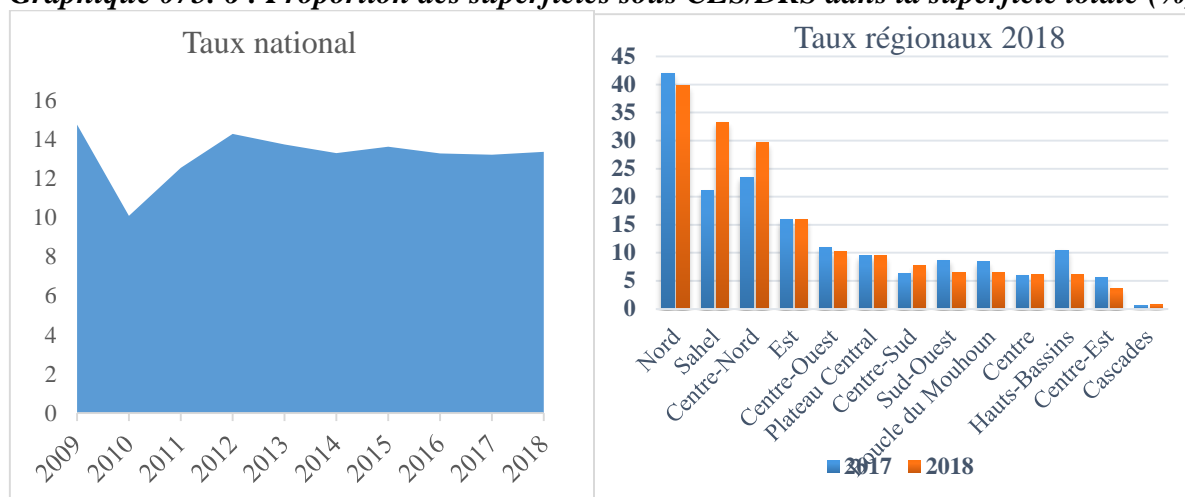
#### Points saillants :

- Taux faible (moins de 15%) sur la période sous revue ;
- Baisse drastique en 2010 et stabilité de 2012 à 2018 ;
- Proportion élevée respectivement au Nord, au Sahel et au Centre-Nord en 2018 ;
- Taux négligeable dans les Cascades en 2018 ;
- Taux en baisse aux Hauts-Bassins, au Sud-Ouest, au Centre-Est, à la Boucle du Mouhoun et au Nord en 2018 et en hausse au Sahel, au Nord et au Centre-Sud en 2018.

#### Commentaire

La proportion des superficies sous techniques CES/DRS (Zaï, demi-lune, cordons pierreux, bandes enherbées, haies vives/mortes, digues filtrantes et bourrelets de terre) a baissé de 2 points entre 2009 et 2018. La baisse annuelle la plus importante est observée en 2010 (-5 points) tandis que la reprise en 2011 constitue la hausse la plus élevée (+3 points). En 2018, l'aménagement des sols en techniques CES/DRS a le plus concerné respectivement les régions du Nord (40%), du Sahel (33%), du Centre-Nord (30%) et de l'Est (16%). En revanche, l'aménagement en CES/DRS touche une partie négligeable des terres des régions du Centre-Est (4%) et surtout des Cascades (1%). Toutefois, le taux a augmenté au Sahel (+12 points) et au Centre-Nord (+7 points) et diminué aux Hauts-Bassins (-4 points), au Sud-Ouest (-3 points), au Centre-Est (-2 points), au Nord (-2 points) et à la Boucle du Mouhoun (-2 points).

**Graphique 075. 6 : Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 75.7.Taux d'utilisation des différentes techniques CES/DRS

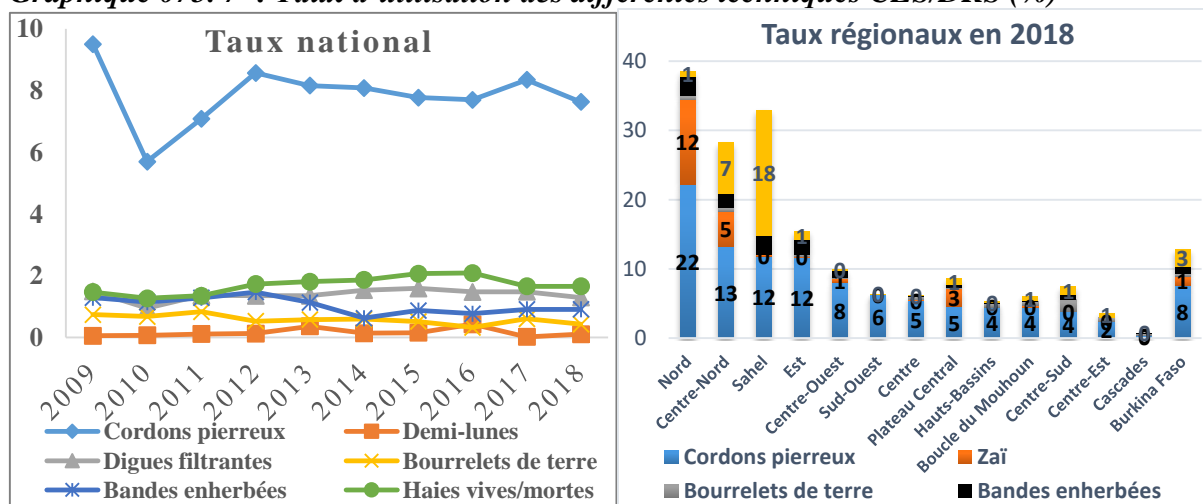
#### Points saillants :

- Cordons pierreux comme la technique le plus employée sur la période sous revue ;
- Cordons pierreux utilisés surtout au Nord, au Centre-Nord, au Sahel et à l'Est en 2018;

#### Commentaire

Au Burkina Faso, la technique CES/DRS la plus répandue demeure l'emploi des cordons pierreux dont le taux d'utilisation est au-dessus de 5% sur la période 2009-2018 est au-dessus des autres techniques appliquées d'au moins 3 points. En 2018, les cordons pierreux occupent 8% des superficies emblavées au Burkina Faso, les haies vives ou mortes (3%), le Zaï (1%) et les autres (digues filtrantes, les bandes enherbées, et bourrelets de terres) sont en état de traces. Par rapport à 2017, le taux d'utilisation des cordons pierreux a augmenté au Sahel (+6 points) et au Centre (+2 points) mais a diminué au Hauts-Bassins (+4 points), à la Boucle du Mouhoun (+2 points), au Plateau central (+2 points) et au Sud-Ouest (+2 points). Au plan spatial, les haies (vives/mortes) sont surtout utilisées au Sahel (18% des superficies) et au Centre-Nord (7%), le Zaï au Nord (12%), au Centre-Nord (5%) et au Plateau central (3%), les bandes enherbées au Sahel, au Nord et à l'Est.

**Graphique 075. 7 : Taux d'utilisation des différentes techniques CES/DRS (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## **PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES (P076)**

Graphique 076. 1 : Taux de couverture des besoins céréaliers (%) .....	9
Graphique 076. 2 : Disponible et consommation apparents (Kg/Hbt) .....	11
Graphique 076. 3 : Taux d'autonomie céréalière des ménages (en %) .....	12
Graphique 076. 4 : Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire élevée (%) .....	13
Graphique 076. 5 : Proxy calorique (kcal/per/jr).....	13

## 76.1. Taux de couverture des besoins céréaliers (TCBC) définitifs

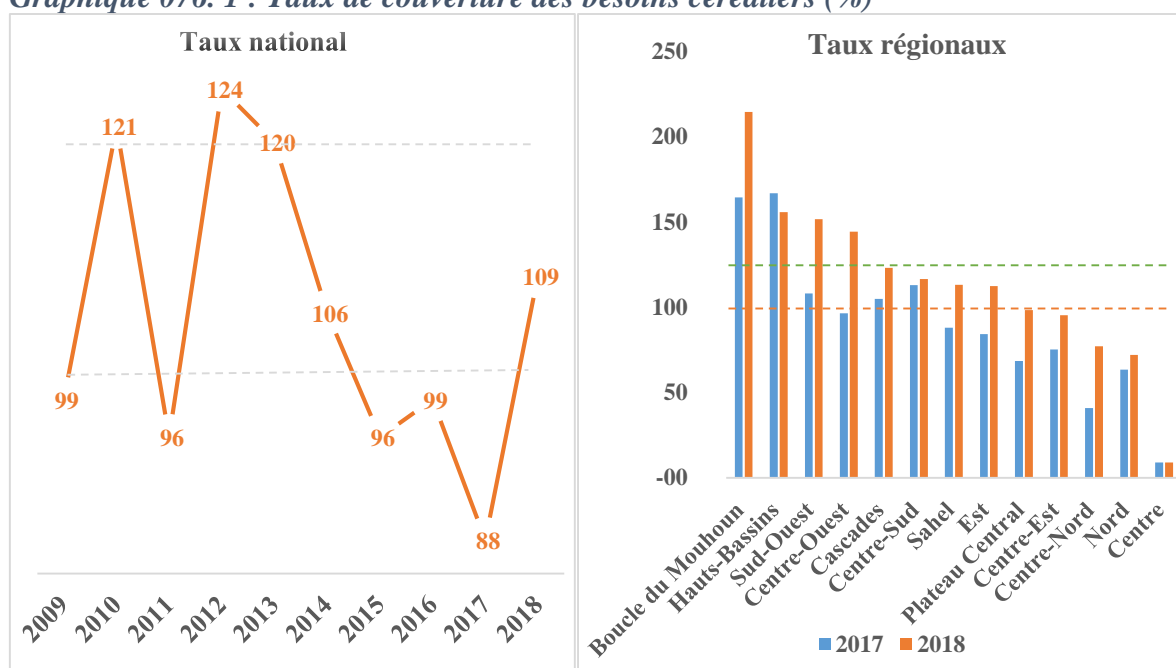
### Points saillants :

- Augmentation de 10 points sur la période sous revue ;
- Hausse suivie de baisse entre 2009 et 2012, baisse progressive de 2012 à 2017 et hausse en 2018 ;
- Baisse importante en 2011 et 2014 et hausses importantes en 2012 et 2018 ;
- Couverture céréalienne améliorée en 2018 partout sauf dans les Hauts-Bassins ;
- Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Sud-Ouest et Centre-Ouest excédentaires, Cascades, Centre-Sud, Sahel et Est en équilibre, Plateau central, Centre-Est, Centre-Nord et surtout Centre en déficit céréalier en 2018.

### Commentaire

Le taux de couverture des besoins céréaliers des ménages du Burkina Faso a augmenté de 10 points entre 2009 et 2018. Des années excédentaires ont succédé des années déficitaires entre 2009 et 2012 et la couverture s'est progressivement détériorée de 2009 à 2017 avant de remonter à un équilibre en 2018. Le taux indique un excédent (> 120%) en 2010, 2012 et 2013, un équilibre (> 100% & <120%) en 2014 et 2018 et un déficit (<100%) les autres années. Les années des baisses importantes sont 2011 (-25 points), 2014 (-14 points) et 2017 (-11 points). Les hausses importantes du taux de couvertures ont été observées en 2010 (+22 points), en 2012 (+28 points) et en 2018 (+21 points). En 2018, les besoins céréaliers ont été couverts à 109% au plan national plaçant ainsi le pays en situation d'équilibre. Au plan régional, les régions excédentaires en 2018 sont la Boucle du Mouhoun (214%), les Hauts-Bassins (156%), le Sud-Ouest (152%), le Centre-Ouest (144%) et les Cascades (123%) ; les régions déficitaires demeurant le Centre (9%) en raison de la population urbaine, le Nord (72%), le Centre-Nord (77%), le Centre-Est (95%) et le Plateau central (98%). Comparativement à 2017, la couverture des besoins céréaliers s'est détériorée uniquement dans la région des Hauts-Bassins (-11 points).

*Graphique 076. 1 : Taux de couverture des besoins céréaliers (%)*



Source : CPSA/DGESS/MAAH

## 76.2. Bilan céréalier définitif

### Points saillants :

- Production et stocks en moyenne suffisants sur la période sous revue ;
- Solde commercial céréalier du Burkina Faso globalement déficitaire sur la période.

### Commentaire

Sur la période 2009-2018, les besoins céréaliers sont strictement croissants en raison de la croissance démographique tandis que la quantité disponible fluctue annuellement entre hausse et baisse. Les besoins ont augmenté de 993 000 tonnes (3,0%) et le disponible propre (production et stocks) de 1 106 000 tonnes (3,3%) en dix ans. La production et les stocks céréaliers ont globalement couvert les besoins sur la période. Cependant, les besoins ont supplanté le disponible propre en 2011, 2015 et 2017 en raison des baisses de la production globale et celle des céréaliers en particulier enregistrées ces années de mauvaise campagne agricole. En effet, la production céréalière a baissé respectivement de 19,61% en 2011, 6,26% en 2015 et 11,03% en 2017.

**Tableau 1 : Bilan céréalier définitif (en milliers de tonnes)**

Poste	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne
<b>1. Disponibilités</b>	3 314	4 082	3 261	4 232	4 308	4 030	3 839	4 135	3 608	4 420	<b>3 923</b>
<b>2. Besoins</b>	3 235	3 325	3 415	3 566	3 629	3 752	3 874	4 042	4 085	4 227	<b>3 715</b>
<b>3. Excédent (+) /Déficit (-) Brut</b>	79	757	-154	666	679	277	-35	94	-477	193	<b>208</b>
<b>4. Solde Import/Export</b>	257	317	267	324	415	480	542	645	686	758	<b>469</b>
<b>5. Excédent (+) /Déficit (-) Net</b>	336	1 074	112	990	1 095	758	507	738	209	951	<b>677</b>
<b>6. Disponible apparent /HBT (Kg)</b>	<b>222</b>	<b>266</b>	<b>211</b>	<b>264</b>	<b>277</b>	<b>246</b>	<b>231</b>	<b>245</b>	<b>213</b>	<b>249</b>	<b>242</b>

Source : CPSA/MAAH, 2009-2018

## 76.3. Disponible et consommation apparents

### Points saillants :

- Disponibilité apparente essentiellement définie par la production agricole sur la période sous revue ;
- Disponibilité céréalière apparente suffisante pour couvrir les besoins de la population burkinabè sur la période ;
- Quantité disponible apparente de céréales par personne ayant augmenté de 20 kg sur la période ;
- Forte corrélation entre le disponible et la consommation apparente.

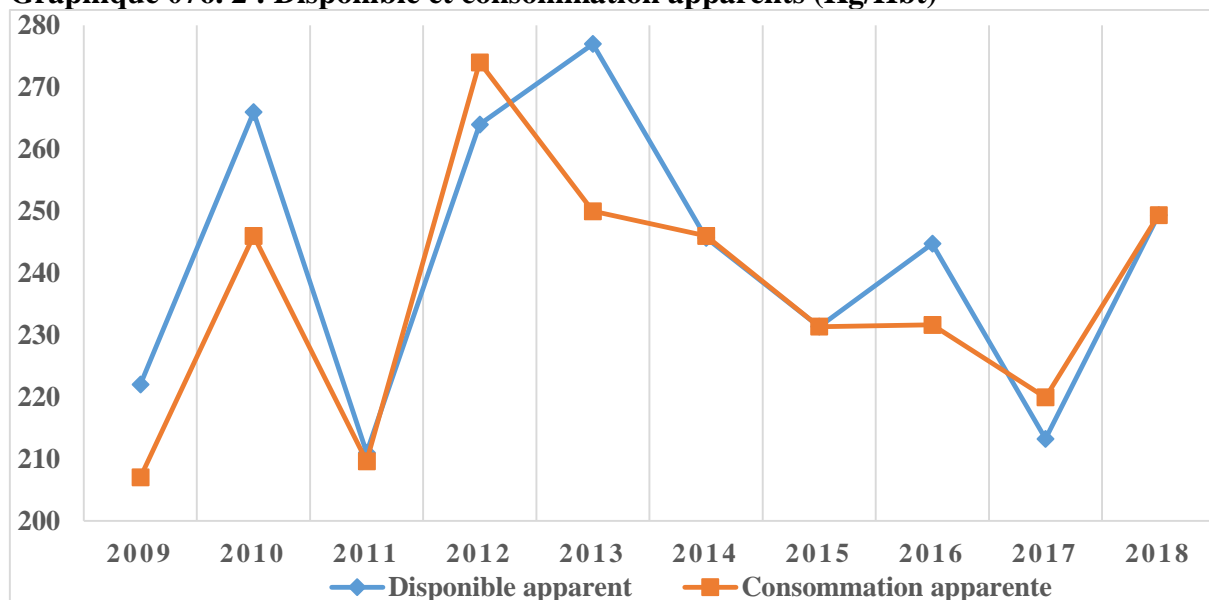
### Commentaire

Sur la période 2009-2018, la quantité céréalière disponible par habitant a évolué au-dessus de la norme de 190 kg en augmentant de 27 kg en dix ans grâce aux efforts de production (+1 110 000 tonnes) et d'importation (+501 000 tonnes) face à un besoin croissant (+992 000 tonnes) de la population burkinabè. Ce qui est apparemment suffisant pour répondre aux besoins céréaliers des burkinabè par comparaison à la norme de consommation. Elle connaît des baisses annuelles importantes en 2011 (-55 000 tonnes), 2014 (-31 000 tonnes) et 2017 (-32 tonnes). En 2018, le disponible apparent est de 249 kg de céréales par personne soit 36 kg de plus par rapport à 2017 et 07 kg par rapport à la moyenne quinquennale (242 kg).

La consommation apparente des céréales par habitant a varié dans le même sens que le disponible apparent excepté en 2013. Elle a augmenté de 42 points entre 2009 et 2018. Elle a

varié au-dessus de la norme de consommation céréalière de 190 kg. Elle connaît une hausse entre 2009 et 2010 (+39 kg), une baisse entre 2010 et 2011 (-36 kg), sa plus grande hausse entre 2011 et 2012 (+64 kg), une baisse entre 2012 et 2017 (-54 kg) et une remontée entre 2017 et 2018 (+29 kg). La consommation apparente par personne est de 249 kg en 2018 soit en hausse de 13 kg par rapport à la moyenne quinquennale (236 kg). Le disponible céréalier est resté au-dessus de la consommation sur la période 2009-2018 excepté en 2012 et en 2017.

**Graphique 076. 2 : Disponible et consommation apparents (Kg/Hbt)**



Source : CPSA/MAAH, 2009-2018

#### 76.4. Taux d'autonomie céréalière des ménages agricoles

##### Points saillants :

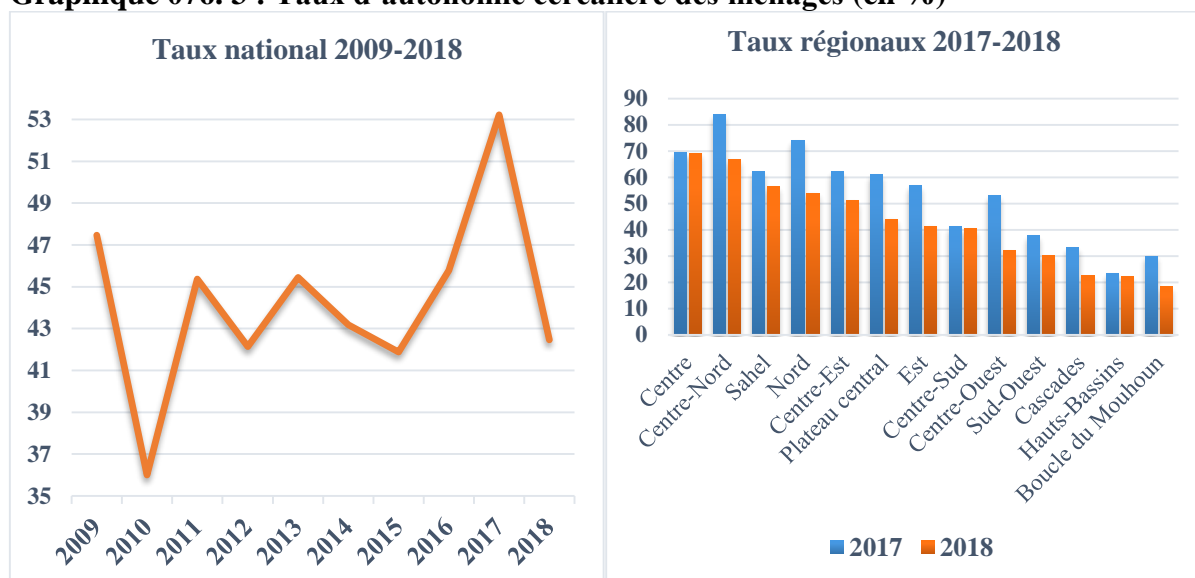
- Variations en dents de scie sur la période sous revue ;
- Baisse de 5 points sur la période ;
- Baisse importante en 2010 et hausse importante en 2017 ;
- Autonomie élevée en 2018 au Centre, au Centre-Nord, au Sahel et au Nord ;
- Faible autonomie dans les Cascades, à la Boucle du Mouhoun et aux Hauts-Bassins en 2018 ;
- Autonomie en baisse en 2018 excepté au Centre, aux Hauts-Bassins et au Centre-Sud.

##### Commentaire

La proportion des ménages agricoles en situation d'autonomie céréalière est restée faible au-dessus de 35% sur la période 2009-2018 avec son niveau le plus bas observé en 2010 (36%) et celui le plus haut en 2017 (53%). La plus importante baisse annuelle du taux est enregistrée en 2010 (-9 points) et les plus importantes hausses en 2011 (+9 points) et 2017 (+7 points). Le faible niveau de l'autonomie céréalière témoigne du changement des habitudes de consommation des ménages qui désormais orienteraient plus leur production vers les cultures de rente pour obtenir un revenu et les autres cultures vivrières pour diversifier leur consommation. En 2018, 42% des ménages agricoles sont autonomes en matière de céréales soit une baisse de 11 points par rapport à 2017 et de 04 points par rapport à la moyenne quinquennale. Au plan régional, le taux d'autonomie céréalière a baissé dans toutes les régions avec une baisse prononcée au Centre-Ouest (-21 points), au Nord (-20 points), au Centre-Nord (-17 points), au Plateau central (-17 points), à l'Est (-16 points), à la Boucle du Mouhoun (-12

points), au Centre-Est (-11 points) et aux Cascades (-10 points). Ainsi, les régions du Centre et du Centre-Nord présentant les taux d'autonomie les plus élevés en 2018 avec plus de 65% tandis que les taux faibles sont relevés dans les Cascades, les Hauts-bassins et la Boucle du Mouhoun avec moins de 30%.

**Graphique 076. 3 : Taux d'autonomie céréalière des ménages (en %)**



Source : CPSA/MAAH, 2009-2018

### 76.5. Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire élevée

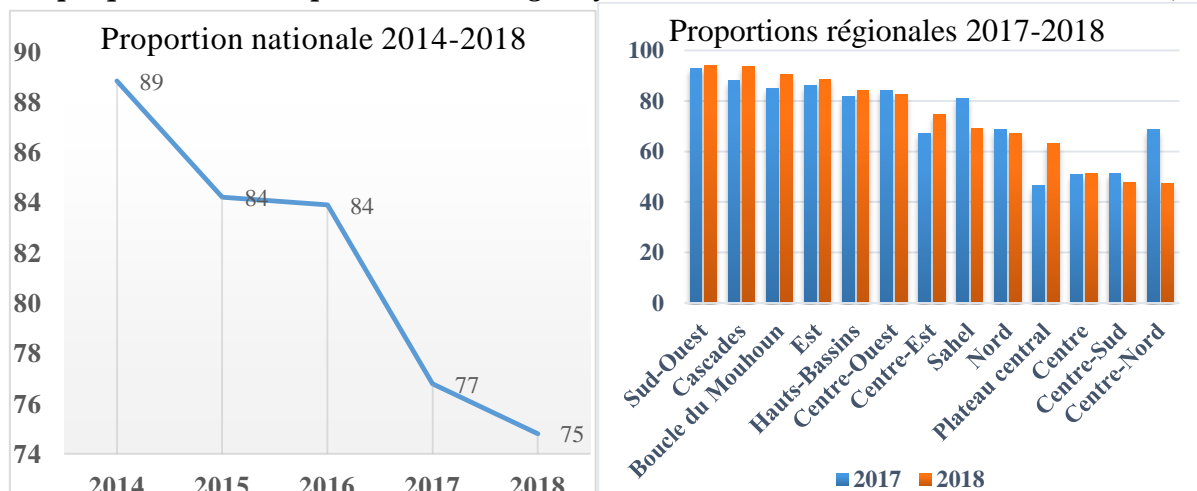
#### Points saillants :

- Baisse progressive de la proportion sur la période 2014-2018 ;
- Proportion élevée dans les bassins de productions (Sud-Ouest, Cascades, Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins et Centre-Ouest) en 2018 ;
- Proportion faible au Centre, au Centre-Sud et au Centre-Nord en 2018 ;
- Hausse importante en 2018 au Plateau central et au Centre-Est et baisse importante au Centre-Nord et au Sahel.

#### Commentaire

Entre 2014 et 2018, la proportion de ménages agricoles ayant une consommation normale (entre 190 et 220 kg/per) a baissé progressivement de 14 points soit en moyenne une baisse de 4,2% l'an. La plus importante baisse de la proportion a été enregistrée en 2017 (-7 points). Cette baisse tendancielle traduit le fait que l'insécurité alimentaire est persistante au Burkina Faso depuis 2014. Au plan régional en 2018, le Centre, le Centre-Sud et le Centre-Nord ont moins de 50% de leurs ménages qui ont une consommation alimentaire élevée pendant que plus de 80% des ménages du Sud-Ouest, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est ont une consommation alimentaire élevée.

**Graphique 076. 4 : Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire élevée (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 76.6.Proxy calorique

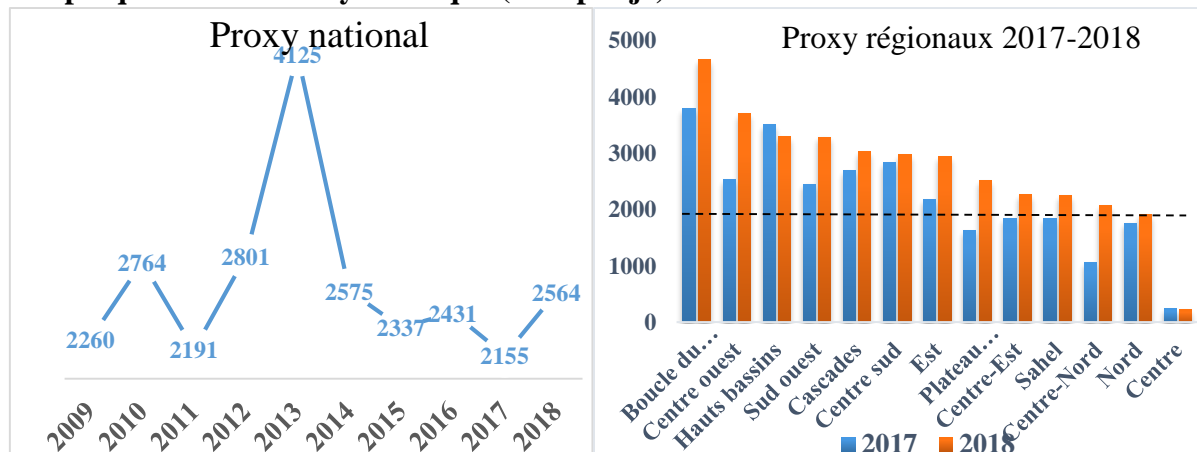
#### Points saillants :

- Variation en dents de scie autour de 2 300 kcal sur la période sous revue ;
- Le Centre-Nord, le Nord et le Centre au-dessous de la norme en 2018 ;
- Amélioration du proxy dans toutes les régions en 2018.

#### Commentaire

Le proxy calorique ou disponibilité énergétique par personne a varié au-dessus de la norme de 2100 Kcal sur la période 2009-2018 en augmentant de 304 kcal (13,5%) en dix ans. Les importantes hausses annuelles ont été enregistrées en 2013 (47,3%) et 2011 (22,3%) tandis que les importantes baisses sont enregistrées en 2011 (-20,7%) et 2015 (-11,4%). Ce niveau optimiste observé depuis 2009 est la conséquence de l'amélioration de la productivité agricole et de la diversification de la production agricole des ménages. En 2018, le proxy calorique est estimé à 2 564 kcal soit en hausse de 19,0% par rapport à 2017 et une baisse de 7,5% par rapport à la moyenne quinquennale. Au plan régional, les ménages de la région du Centre sont exposés à la sous-nutrition avec un proxy calorique largement en deçà de la norme.

**Graphique 076. 5 : Proxy calorique (kcal/per/jr)**



## **ECONOMIE AGRICOLE (P077)**

Graphique 077. 1 : Revenu agricole moyen des ménages agricoles (FCFA).....	15
Graphique 077. 2 : Valeur ajoutée (VA) des filières agricoles (millions de FCFA).....	16
Graphique 077. 3 : Taux de commercialisation des céréales (%) .....	16
Graphique 077. 4 : Taux de commercialisation des cultures de rentes (%).....	17
Graphique 077. 5 : Taux de commercialisation des autres cultures vivrières (%).....	18
Graphique 077. 6 : Prix du kilogramme des produits agricoles .....	19
Graphique 077. 7 : Taux d'accès des ménages au crédit (%).....	20

## 77.1.Revenu moyen issu de la vente des productions agricoles des ménages (FCFA)

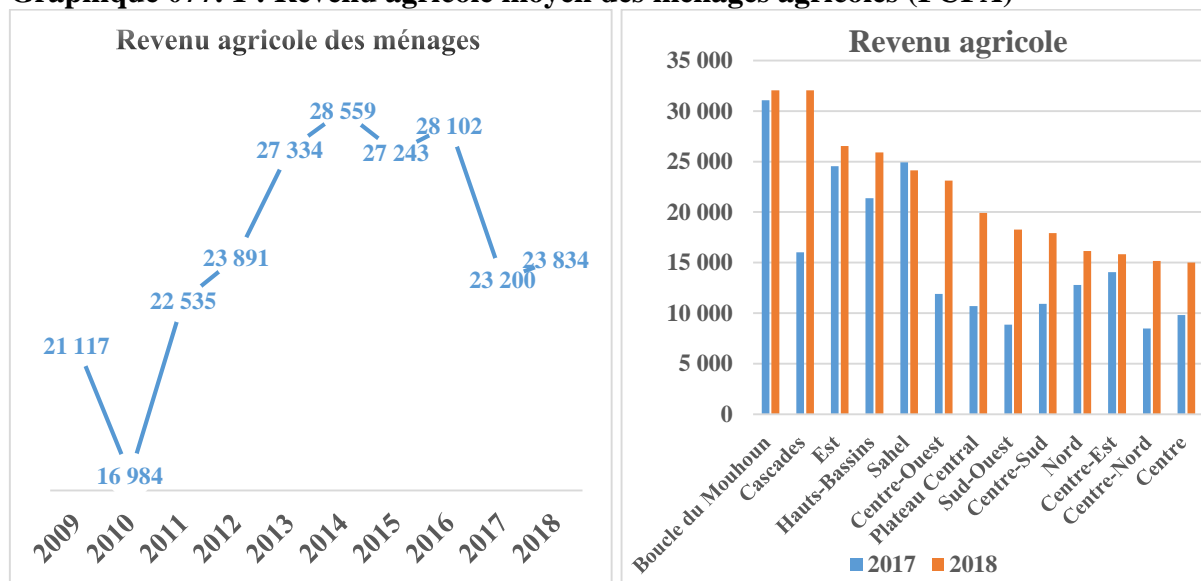
### Points saillants :

- Revenu faible au-dessus de 16 000 FCFA ;
- Baisse de 2009 à 2010 et de 2014 à 2018 et hausse de 2010 à 2014.

### Commentaire

Le revenu agricole au Burkina Faso est resté faible en dessous de 30 000 FCFA sur la période 2009-2018 indiquant ainsi que l'agriculture burkinabè demeure toujours au stade de subsistance. Globalement, le revenu agricole des ménages a augmenté de 2 717 FCFA entre sur la période soit de 12,9% en dix ans. Le revenu agricole a baissé de 4133 FCFA (-19,6%) en 2010 ; il a augmenté de 11 575 FCFA (68,2%) entre 2010 et 2014 et baissé de 4 725 FCFA (-16,5%) entre 2014 et 2018. La hausse annuelle la plus importante a été enregistrée en 2011 (32,7%) et la baisse annuelle la plus importante est relevée en 2017 (-17,4%). En 2018, le revenu agricole est estimé à 23 102 FCFA en moyenne. Les régions les plus performantes en termes de revenu agricole sont respectivement la Boucle du Mouhoun, les Cascades, l'Est, les Hauts-Bassins, le Sahel et le Centre-Ouest avec plus de 23 105 FCFA. Les régions de faibles revenus agricoles sont respectivement le Centre et le Centre-Nord avec un revenu agricole d'au plus 15 000 FCFA. Toutefois, entre 2017 et 2018, le revenu agricole a augmenté du simple au double selon les régions excepté le Sahel qui enregistre une baisse de 3,2.

**Graphique 077. 1 : Revenu agricole moyen des ménages agricoles (FCFA)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 77.2.Taux d'accroissement de la valeur ajoutée des filières agricoles

### Points saillants :

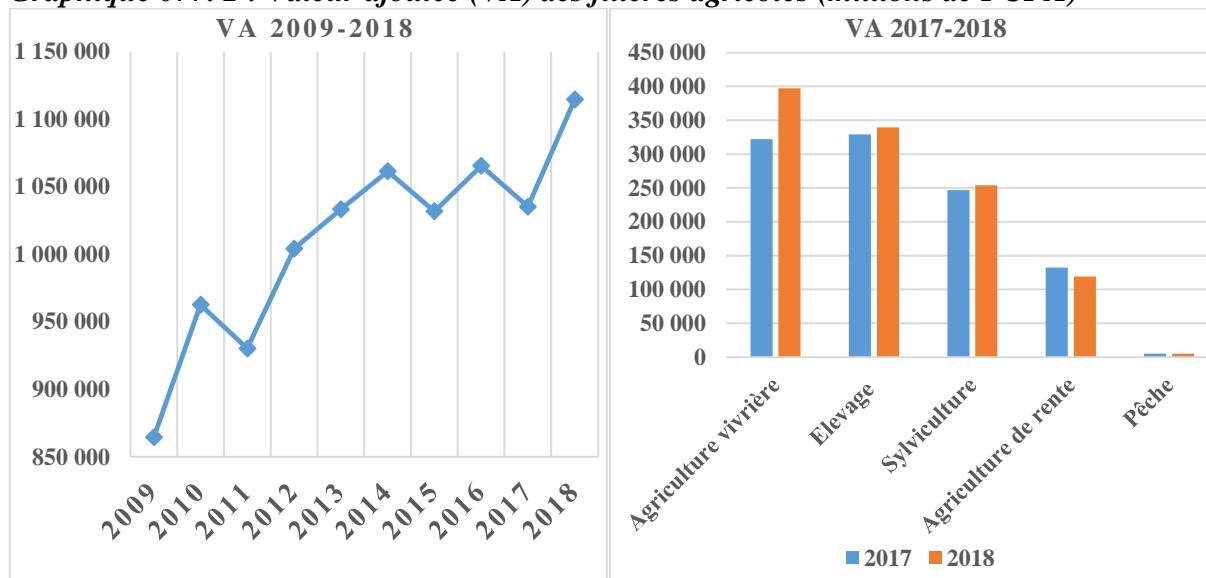
- Tendence croissante sur la période sous revue ;
- Hausses importantes en 2010 et 2018 ;
- Contribution dominante de l'agriculture vivrière en 2018 ;
- Baisse de la contribution de l'agriculture de rente en 2018.

### Commentaire

La valeur ajoutée du secteur primaire est de tendance croissante sur la période 2009-2018 en augmentant de 250 300 FCFA (29,0%). Elle est dominée par le sous-secteur agriculture vivrière

et de rente, varie autour d'une tendance haussière sur la période ; les baisses ont été enregistrées en 2011, 2015 et 2017. En 2018, la valeur ajoutée du secteur primaire est estimée à 1 114 milliards de FCFA contre 1 035 milliards en 2017 et une moyenne quinquennale de 1 039 milliards. La valeur ajoutée de 2018 émane à 36% de l'agriculture vivrière, à 30% de l'élevage, à 23% de la sylviculture et à 11% de l'agriculture de rente.

**Graphique 077. 2 : Valeur ajoutée (VA) des filières agricoles (millions de FCFA)**



Source : MAFAP, 2016

### 77.3.Taux de commercialisation des céréales

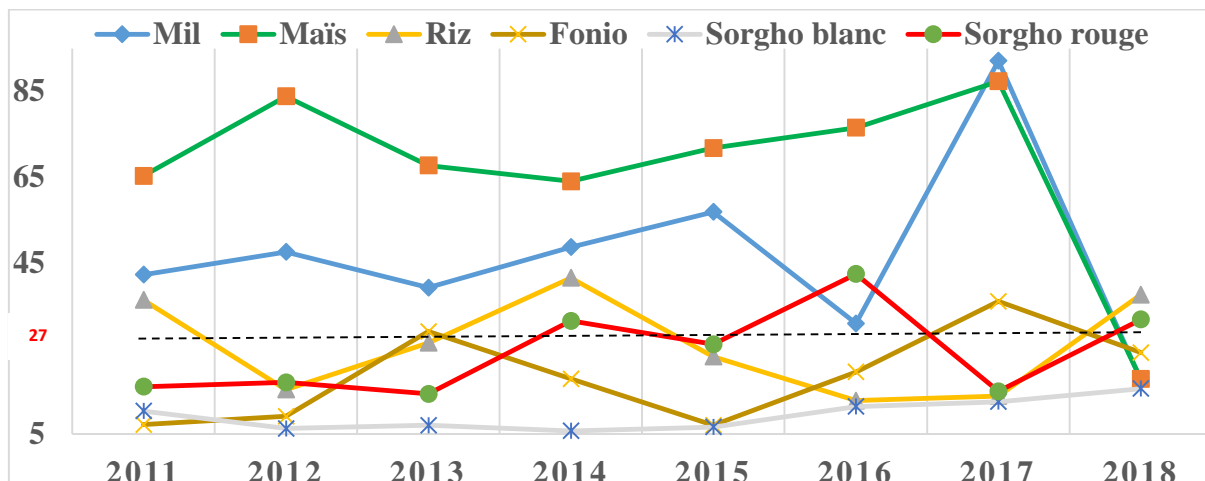
#### Points saillants :

- Les céréales les plus vendues sont respectivement le maïs et le mil et la moins vendue demeure le sorgho blanc sur la période sous revue ;
- Taux en hausse progressive pour le sorgho blanc sur la période ;
- Hausse importante du maïs en 2012, du mil en 2017, du sorgho rouge en 2016, du fonio en 2013 ;
- Baisse drastique du taux du maïs et du mil en 2018 contre hausse du riz et du sorgho rouge ;
- Cible du PNSR II atteinte uniquement pour le riz et le sorgho rouge et non globalement.

#### Commentaire

La vente des céréales par les ménages agricoles du Burkina Faso est dominée par le maïs sur la période 2009-2018 suivi du mil, du riz, du sorgho rouge, du fonio et du sorgho blanc. Les taux de commercialisation ont varié normalement jusqu'en 2017 avant de connaître une importante baisse en 2018 pour le maïs, le mil et le fonio respectivement de 71 points, 76 points et 8 points. Cette situation est la conséquence immédiate de la mauvaise pluviométrie de la campagne 2017 qui impacta négativement sur le volume des productions conduisant ainsi à des productions céréalières en deçà des besoins de consommation domestique pour imposer une réduction des quantités vendues. Ainsi, la cible de 27% visée en 2018 par le PNSR II n'a globalement pas été atteinte sinon uniquement pour le riz (38%) et le sorgho rouge (32%).

**Graphique 077. 3 : Taux de commercialisation des céréales (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

#### 77.4. Taux de commercialisation des cultures de rentes

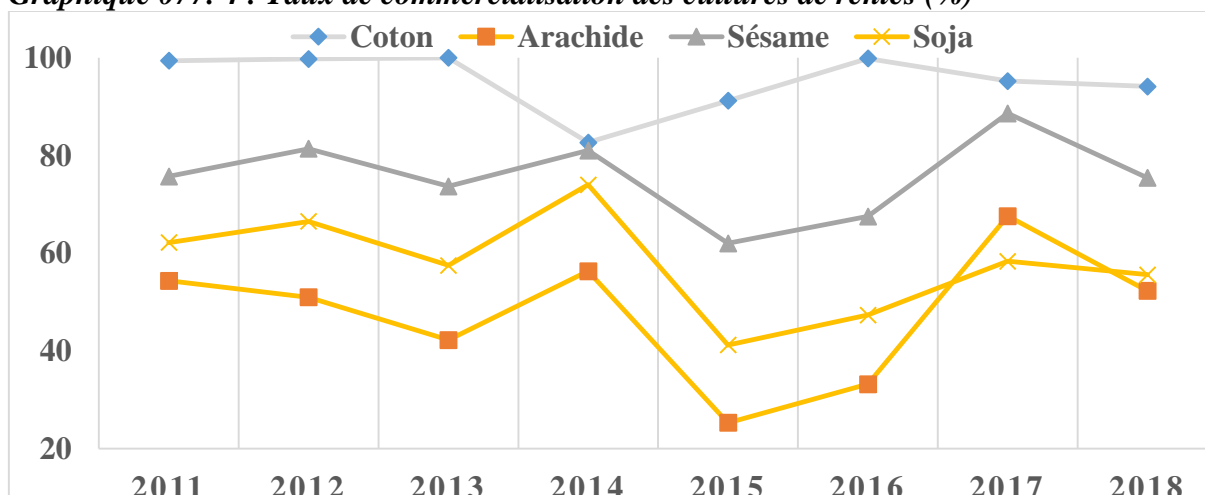
##### Points saillants :

- Le coton, produit de rente le plus vendu sur la période sous revue ;
- Taux de vente du coton en baisse en 2014 et 2017 coïncidant avec des hausses pour les autres cultures de rente ;
- Baisse importante du taux du sésame et de l'arachide en 2018.

##### Commentaire

Le coton demeure le produit de rente le plus commercialisé au Burkina Faso sur la période 2009-2018 avec un taux de commercialisation allant de 80% à 100% en raison de l'utilisation domestique. Il est suivi respectivement du sésame (plus de 60%), de soja (plus de 40%) et de l'arachide (plus de 25%) excepté en 2017 où l'arachide a été plus vendue que le soja. Le taux de commercialisation du coton a connu une baisse importante en 2014 tandis que les autres spéculations de rente ont connu des baisses importantes respectivement en 2015 et 2018. En 2018, le taux de commercialisation du coton n'a pas varié par rapport à 2017 (94%), celui du sésame (75%) en baisse de 14 points, celui de l'arachide (56%) en baisse de 16 points et celui du soja (56%) en baisse légère de 2 points.

**Graphique 077. 4 : Taux de commercialisation des cultures de rentes (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 77.5. Taux de commercialisation des autres cultures vivrières

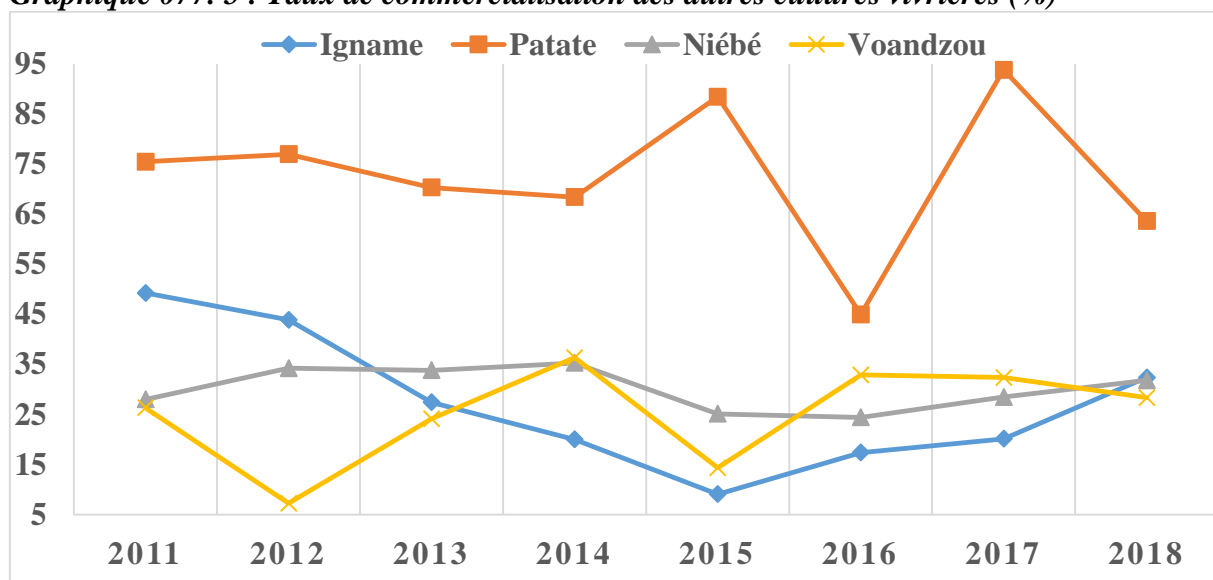
### Points saillants :

- La patate, produit le plus vendu parmi les autres cultures vivrières sur la période sous revue, est de moins en moins vendue à quelques exceptions près sur la période sous revue ;
- Baisses importantes du taux de la patate en 2016 et 2018 et du voandzou en 2010 et 2015 ;
- La commercialisation de l'igname a baissé progressivement jusqu'en 2015 avant de reconnaître une remontée progressive jusqu'en 2018.

### Commentaire

Les autres productions vivrières ont été commercialisées à plus de 50% pour la patate, 30% pour le niébé, 15% pour l'igname et 10% pour le voandzou. La mauvaise campagne agricole de 2017 marquée par un arrêt précoce des pluies à un moment crucial du développement des végétaux a conduit à une limitation de la commercialisation de la patate à 64% en 2018 (baisse de 30 points par rapport à 2017), du voandzou à 28% (baisse de 4 points) ; les taux ayant été en hausse pour l'igname et le niébé.

*Graphique 077. 5 : Taux de commercialisation des autres cultures vivrières (%)*



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 77.6. Prix des produits agricoles

### Points saillants :

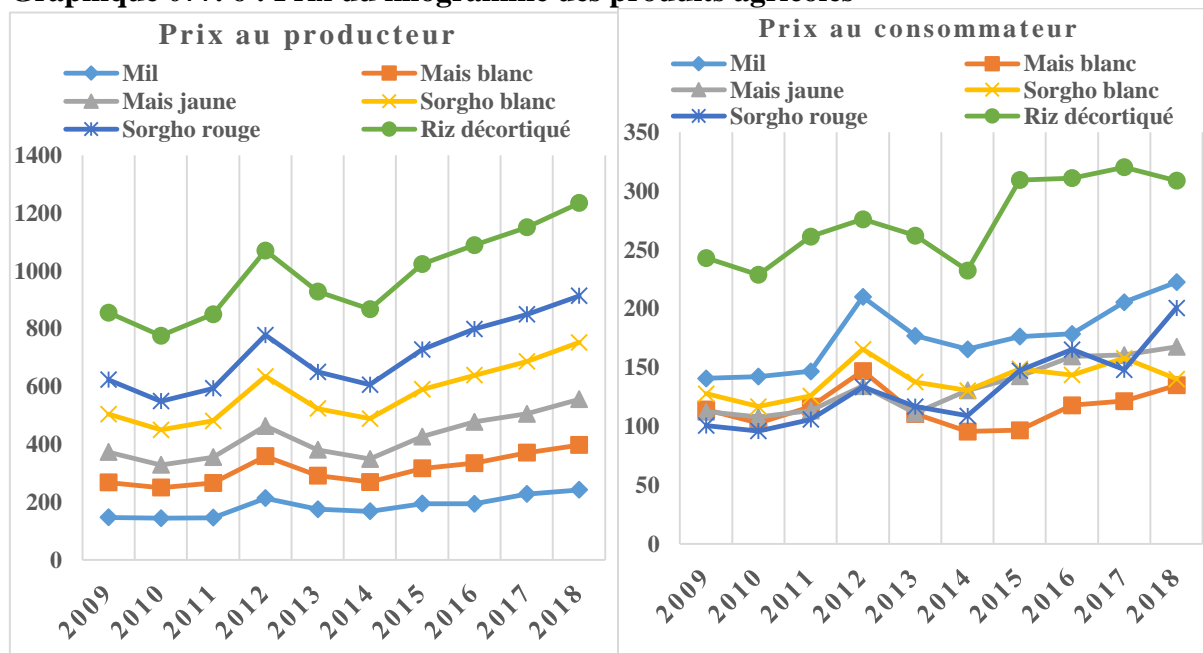
- Hiérarchisation des prix au producteur sur la période sous revue ;
- Hausse des prix en 2012 et baisse en 2014 ;
- Tendence croissante depuis 2014.

### Commentaire

Sur la période 2009-2018, les prix des céréales à la production ou à la consommation indiquent que le riz est la céréale la plus valorisée suivi respectivement du sorgho, du maïs et du mil. Le prix au producteur du kilogramme du mil est resté au-dessus de 124FCFA, le maïs blanc au-dessus de 90FCFA et le sorgho blanc au-dessus de 110 FCFA sur la période. Les prix ont flambé

en 2012 en raison de la limitation de l'offre nationale en céréales suite à la mauvaise campagne agricole de 2011 qui a enregistré une baisse de la production céréalière de 19,6%. Les prix ont baissé en 2014 avec l'excès de l'offre nationale en céréales suite à aux bonnes campagnes agricoles de 2012 et 2013 dont les productions céréalières ont augmenté de 33% par rapport à 2011. En 2018, le mil affiche 181 FCFA, le maïs 125 FCFA et le sorgho blanc 137 FCFA soit tous en hausse par rapport à 2017 et à la moyenne des cinq dernières années en raison de la mauvaise campagne agricole 2017-2018 qui a impacté négativement sur l'offre des produits alimentaires en 2018 ; d'où la certaine amélioration du niveau du revenu des ménages agricoles.

**Graphique 077. 6 : Prix du kilogramme des produits agricoles**



Source : SIM/SONGESS

### 77.7. Taux d'accès des ménages au crédit

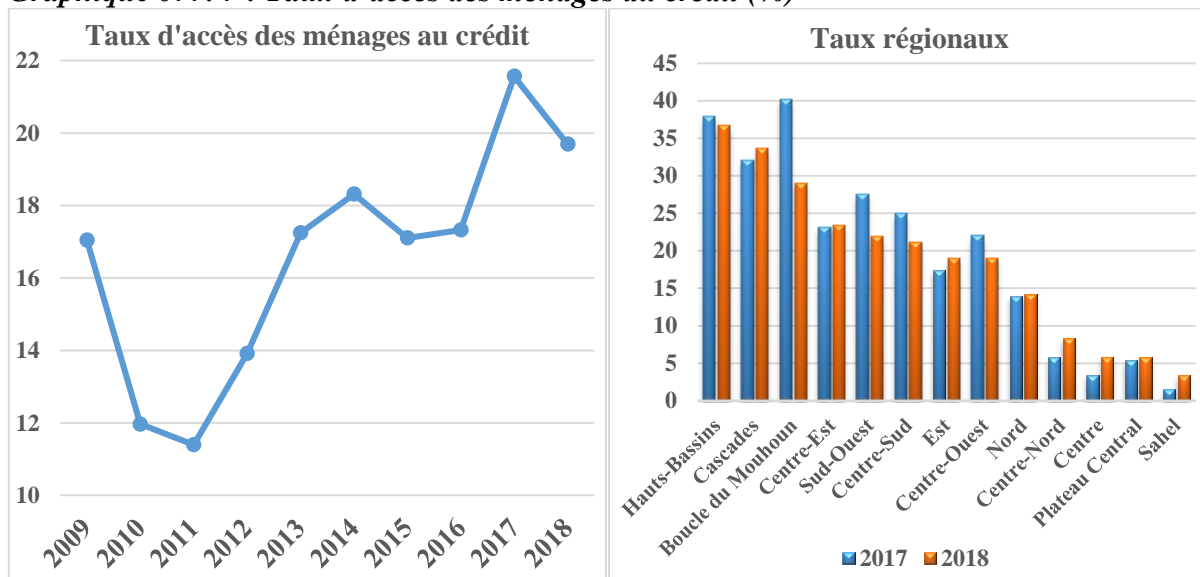
#### Points saillants :

- Hausse de 3 points sur la période sous revue ;
- Baisse importante en 2010 et hausse en 2017 ;
- Taux élevé dans les bassins de production et négligeable au Sahel en 2018 ;
- Baisse importante en 2018 à la Boucle du Mouhoun et hausse au Centre et au Centre-Nord.

#### Commentaire

Le taux d'accès au crédit par les ménages agricoles du Burkina Faso a augmenté de 3 points entre 2009 et 2018. Il a varié autour d'une tendance croissante à partir de 2010 et atteint la valeur de 29% en 2018 soit en hausse de 7 points par rapport à 2017 et en hausse de 11 points par rapport à la moyenne quinquennale. Au plan régional, l'accès au crédit est plus réel dans les Hauts-Bassins (37%), les Cascades (34%) et la Boucle du Mouhoun (29%). Il est faible dans les régions du Sahel (3%), du Plateau central et du Centre (6%). Comparativement à 2017, le taux est en baisse de 11 points dans la région de la Boucle du Mouhoun et en hausse dans le Centre (3 points) et au Centre-Nord (2 points).

**Graphique 077. 7 : Taux d'accès des ménages au crédit (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## **DEVELOPPEMENT DURABLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES (P078)**

Graphique 078. 1 : Rendements des céréales (kg/ha) .....	22
Graphique 078. 2 : Dose nette d'utilisation de l'urée (kg/ha).....	24
Graphique 078. 3 : Dose nette d'utilisation de la fumure organique (kg/ha) .....	25
Graphique 078. 4 : Taux de possession d'animaux de traction (%).....	26
Graphique 078. 5 : Taux de labour des superficies (%) .....	27
Graphique 078. 6 : Taux d'utilisation du tracteur (%).....	28
Graphique 078. 7 : Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS) (%) .....	29

## 78.1. Taux de croissance des rendements pour les quatre principales céréales (maïs, riz, sorgho, mil)

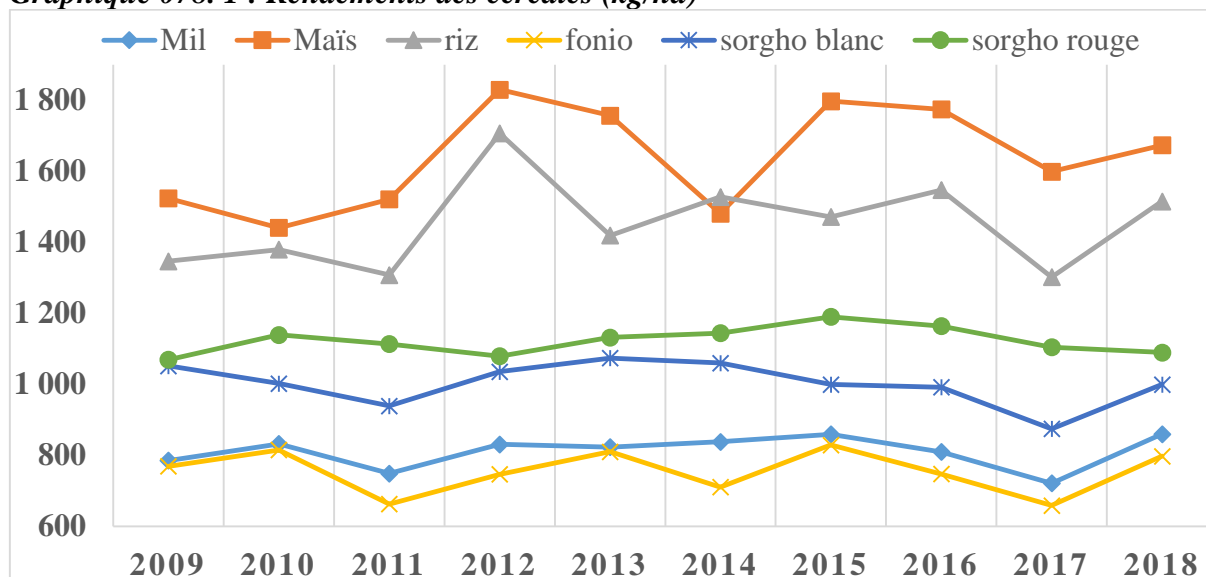
### Points saillants :

- Hiérarchisation des rendements sur la période sous revue ;
- Stabilité du rendement du sorgho et du mil ;
- Baisse généralisée des rendements des spéculations céréalières en 2011 et 2017 ;
- Baisse importante du rendement du maïs en 2014.

### Commentaire

La productivité agricole de la période 2009-2018 est resté stable autour de valeurs constantes disparates selon les spéculations et cela en raison des aléas climatiques qui annulent les effets des efforts d'intensification. Les céréales en particulier connaissent une amélioration des rendements au fil des années pour le maïs (plus de 1 500 kg/ha) suivi du riz (1 300 kg/ha), le sorgho rouge (1 100 kg/ha), le sorgho blanc (850 kg/ha), le mil (750 kg/ha) et le fonio (650 kg/ha). En 2018, toutes les spéculations ont connu une hausse des rendements excepté le sorgho rouge.

*Graphique 078. 1 : Rendements des céréales (kg/ha)*



Source : EPA/DGESS/MAAH

Au plan régional, le rendement du maïs de 2018 est plus élevé au Centre-Ouest (2 087 kg/ha), aux Hauts-bassins (1 932 kg/ha) et aux Cascades (1 850 kg/ha). Les régions de faible rendement du maïs demeurent le Sahel (746 kg/ha), le Centre-Nord (831 kg/ha), le Nord (938 kg/ha) et à l'Est (1 197 kg/ha).

**Tableau 2 : Rendement moyen des céréales de culture pure par région en 2018**

Région	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Mil	Riz	Fonio
Centre-Ouest	1 034	1 050	2 087	894	2 913	
Hauts-Bassins	1 064	1 028	1 932	814	1 513	
Cascades	1 016	1 454	1 850	834	1 350	1 166
Boucle du Mouhoun	1 051	963	1 592	1 003	1 570	786
Centre-Sud	1 067	1 166	1 540	854	1 503	
Centre	1 179	1 079	1 531	870	1 717	
Sud-Ouest	1 055	1 086	1 500	804	1 364	
Centre-Est	1 301	1 284	1 472	727	1 453	
Plateau Central	1 009	1 016	1 326	829	1 691	
Est	931	938	1 197	748	1 409	
Nord	1 165	741	973	766	1 047	896
Centre-Nord	628	1 586	831	761	400	
Sahel	736		746	643	400	320
<b>Burkina Faso</b>	<b>999</b>	<b>1 089</b>	<b>1 673</b>	<b>860</b>	<b>1 515</b>	<b>798</b>

Source : EPA/DGESS/MAAH

## 78.2. Dose nette d'utilisation du NPK (kg/ha)

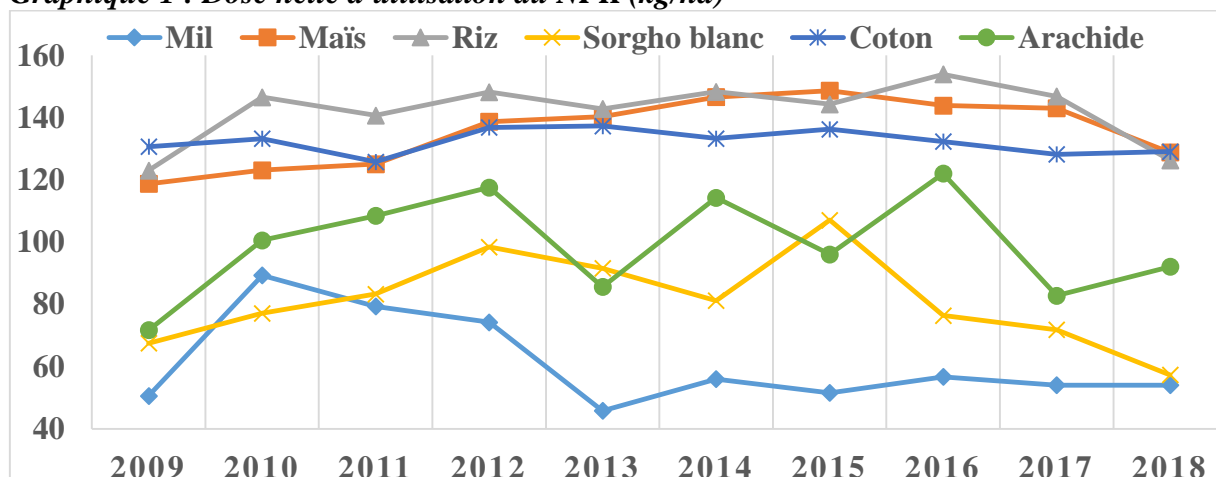
### Points saillants :

- Dose de NPK utilisée hors norme sur la période sous revue ;
- Différence de dosage selon les spéculations ;
- Tendance baissière des doses du NPK pour le mil et le sorgho ;
- Baisse de la dose pour les céréales au profit des cultures de rente en 2018.

### Commentaire

Sur la période 2009-2018, la dose de NPK a varié entre 46 kg/ha et 151 kg/ha sur la période sous revue. La dose effectivement utilisée sur les parcelles agricoles au Burkina Faso évolue en moyenne autour de 142 kg/ha pour le riz, 132 kg/ha pour le coton, 135 kg/ha pour le maïs, 98 kg/ha pour l'arachide, 80 kg/ha pour le sorgho blanc et de 60 kg/ha pour le mil. La dose de NPK appliquée (80 kg/ha) est en deçà de la valeur recommandée par la recherche au Burkina Faso (100 kg/ha). Par ailleurs, la dose du NPK appliquée en moyenne sur les parcelles de maïs a eu une tendance à la hausse tandis que celle appliquée pour les autres spéculations est restée stable. En 2018, la dose nette de NPK a diminué par rapport à 2017 de 14 à 18 points pour les cultures en général excepté le coton et l'arachide.

**Graphique 1 : Dose nette d'utilisation du NPK (kg/ha)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 78.3. Dose nette d'utilisation de l'urée (kg/ha)

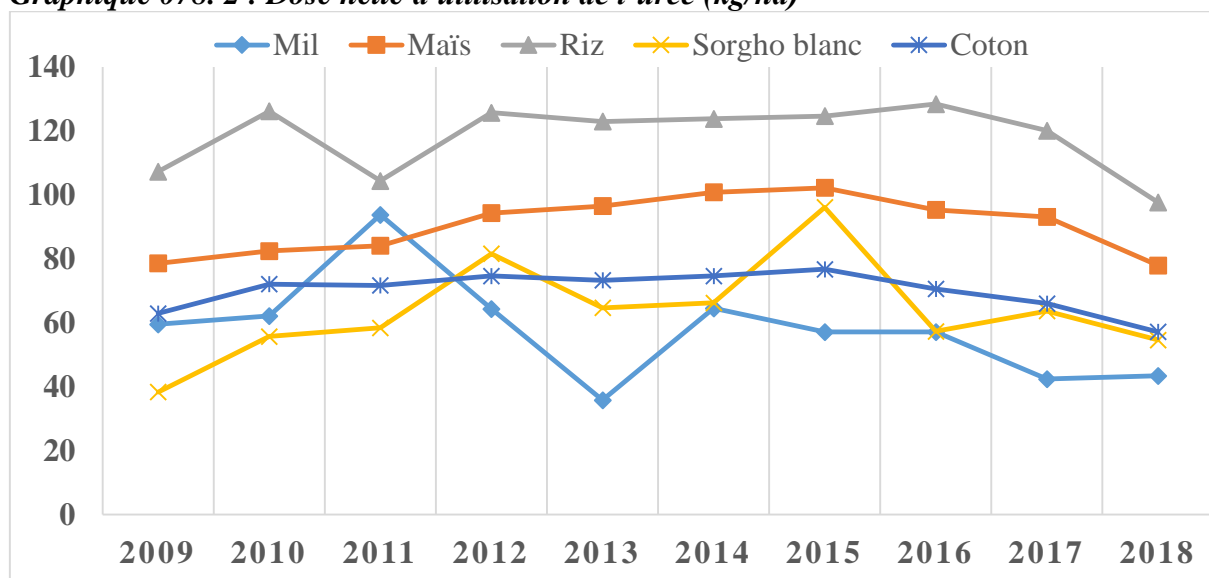
#### Points saillants :

- Dose non conforme à la norme agronomique ;
- Tendence baissière de la dose d'urée de 2014 à 2018 ;
- Baisse généralisée de la dose en 2018.

#### Commentaire

Entre 2009 et 2018, la dose d'urée a varié entre 36 kg/ha et 126 kg/ha. En particulier, la dose effectivement appliquée sur les parcelles agricoles varie autour de 118 kg/ha pour le riz, 90 kg pour le maïs, 70 kg/ha pour le coton, 62 kg/ha pour le sorgho blanc et 56 kg/ha pour le mil. La dose d'urée appliquée (62 kg/ha) est au-delà de la valeur recommandée par la recherche au Burkina Faso (50 kg/ha). Excepté le mil dont la dose d'urée a varié suivant une tendance haussière, la dose d'urée appliquée sur les parcelles des autres cultures a baissé entre 2017 et 2018.

*Graphique 078. 2 : Dose nette d'utilisation de l'urée (kg/ha)*



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 78.4. Dose nette d'utilisation de la fumure organique (kg/ha)

#### Points saillants :

- Dose variant de 1,7 t/ha et 6,8 t/ha sur la période sous revue ;
- Dose importante pour le maïs et faible pour le coton ;
- Hausse généralisée de la dose en 2018.

#### Commentaire

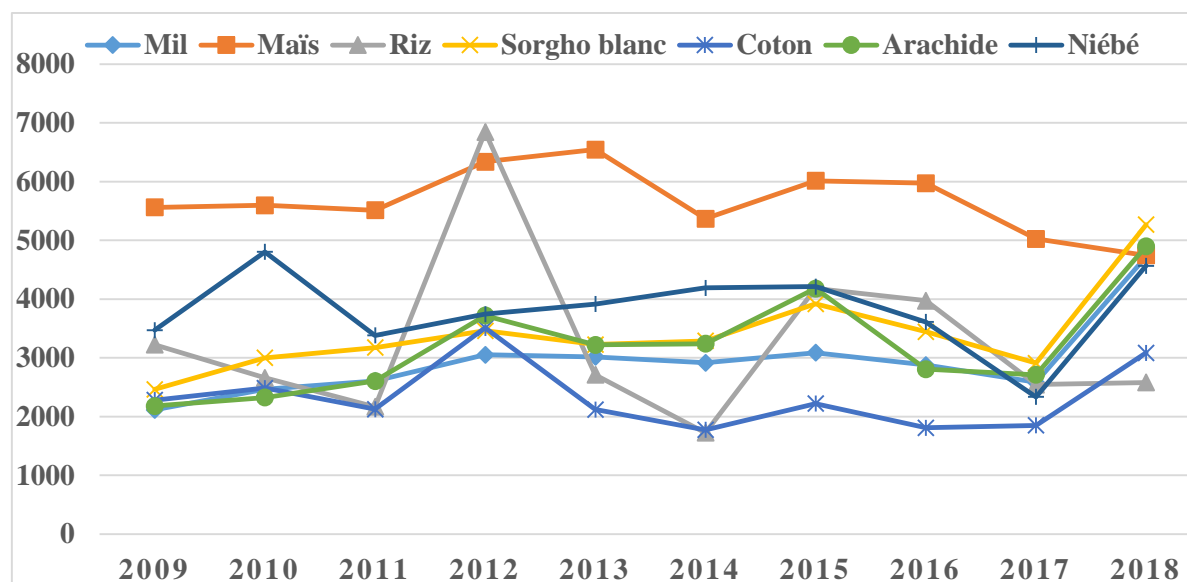
La dose nette de fumure organique appliquée par les producteurs burkinabè sur la période 2009-2018 varie entre les valeurs suivantes selon les cultures :

- ✓ 4 566 kg/ha et 6 543 kg/ha pour le maïs ;
- ✓ 2 334 kg/ha et 4 803 kg/ha pour le niébé ;
- ✓ 2 179 kg/ha et 4 899 kg/ha pour l'arachide ;
- ✓ 2 485 kg/ha et 5 267 kg/ha pour le sorgho blanc ;

- ✓ 1 772 kg/ha et 6 843 kg/ha pour le riz ;
- ✓ 2 179 kg/ha et 4 566 kg/ha pour le mil ;
- ✓ 1 808 kg/ha et 3 508 kg/ha pour le coton.

La dose d'urée maximale appliquée (4,6 t/ha) est en-deçà de la valeur recommandée par la recherche au Burkina Faso (10 t/ha). En 2018, la dose nette de fumure organique est en hausse comparativement à 2017 pour l'ensemble des cultures excepté le maïs et le riz en légère baisse.

**Graphique 078. 3 : Dose nette d'utilisation de la fumure organique (kg/ha)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 78.5. Taux de possession d'animaux de traction

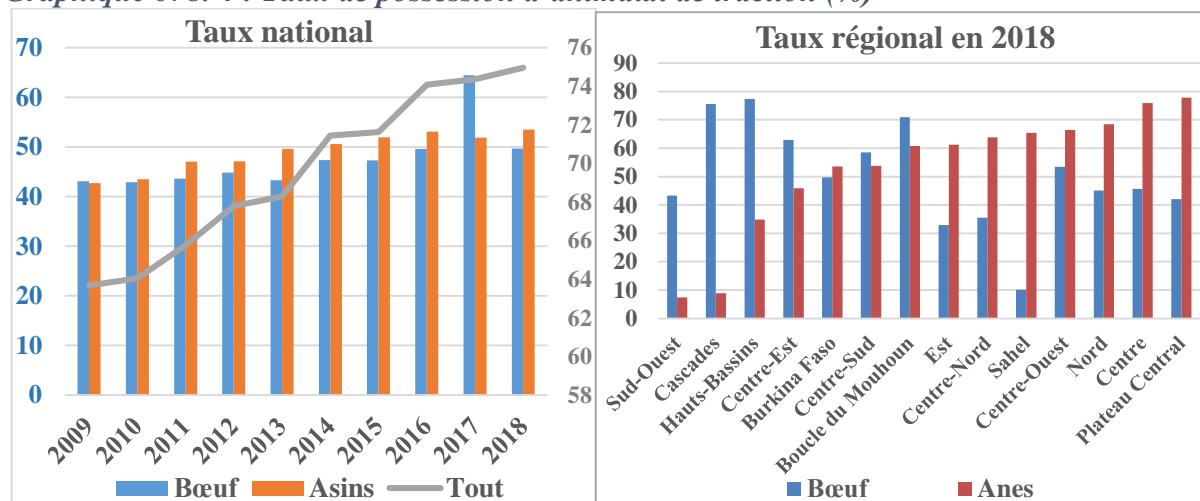
### Points saillants :

- Taux en nette croissance sur la période sous revue ;
- Prédominance des asins à l'exception des grandes régions de production ;
- Hausse importante du taux de possession des bœufs de traction et une légère baisse de celui des asins en 2017.

### Commentaire

La proportion de ménages agricoles possédant au moins un animal de traction (bovin, asin, équin, camelin) est en croissance fulgurante sur la période 2009-2018 en passant de 64% en 2009 à 75% en 2018 avec une plus grande proportion d'asins. Les capacités de production des ménages augmentent ainsi d'une année à l'autre. Cependant, les grandes régions de production possèdent plus de bœufs de traction que d'asins contrairement au reste des régions. En 2018, la région du Centre présente le taux de possession le plus élevé (88%) surtout pour le transport suivi des régions du Plateau central (86%), de la Boucle du Mouhoun (85%) et des Hauts-bassins (80%). Les régions au faible taux de possession sont le Sud-Ouest (44%), le Sahel (69%), l'Est (73%) et le Centre-Nord (73%).

**Graphique 078. 4 : Taux de possession d'animaux de traction (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 78.6.Taux de possession de la charrue

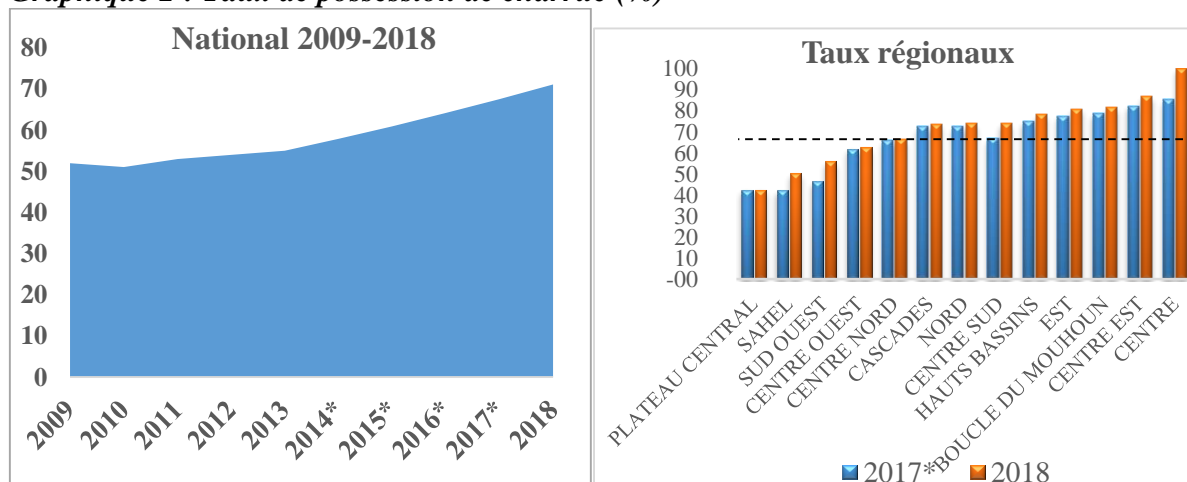
#### Points saillants :

- Taux en nette croissance sur la période sous revue ;
- Taux élevé dans les grandes régions de production et au Centre ;
- Taux faible au Plateau central, au Sahel et au Sud-Ouest.

#### Commentaire

Sur la période 2009-2018, la proportion de ménages possesseurs de charrue au plan national a évolué de façon croissante passant de 52% à 71% soit une hausse de 19 points. Ce résultat est engrangé grâce à l’engagement des producteurs et à l’intervention de l’Etat et ses partenaires à travers les subventions telles l’opération 100 000 charrues lancée en 2012. En 2018, la région du Centre se démarque avec la quasi-totalité de ses ménages qui possède une charrue. Elle est suivie par les régions du Centres-Est (87%), de la Boucle du Mouhoun (81%), de l’Est (81%) et des Hauts-Bassins (78%). Les régions de faible taux de possession en 2018 sont le Plateau central (42%), le Sahel (50%), le Sud-Ouest (56%), le Centre-Ouest (63%) et le Centre-Nord (67%).

**Graphique 2 : Taux de possession de charrue (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 78.7.Taux de labour des superficies

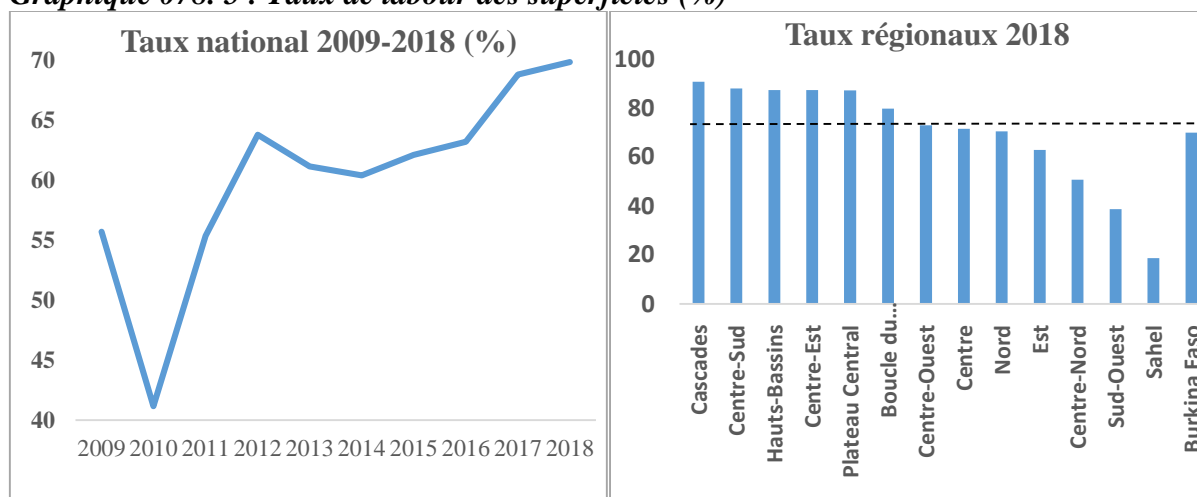
### Points saillants :

- Taux en tendance croissante sur la période sous revue ;
- Hausse importante du taux en 2012 et baisse en 2010 ;
- Cible PNSR II du taux d'utilisation des équipements agricoles non atteinte en 2018 ;
- Taux faible au Centre-Nord, au Sud-Ouest et au Sahel en 2018.

### Commentaire

La proportion de superficie labourée au Burkina Faso a varié entre 41% (2010) et 70% (2018) suivant une tendance haussière sur la période 2009-2018. En 2018, le taux national a augmenté de 1 point par rapport à 2017 et 7 points par rapport à la moyenne quinquennale. Les régions les plus performantes en labour des terres sont les Cascades avec 90% de labour, le Centre-Sud (88%), les Hauts-Bassins (87%), le Centre-Est (87%) et le Plateau central (87%). Les régions les moins performantes sont le Sahel avec seulement 19% de taux de labour, le Sud-Ouest (39%), le Centre-Nord (51%) et l'Est (63%).

**Graphique 078. 5 : Taux de labour des superficies (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 78.8.Taux d'utilisation du tracteur

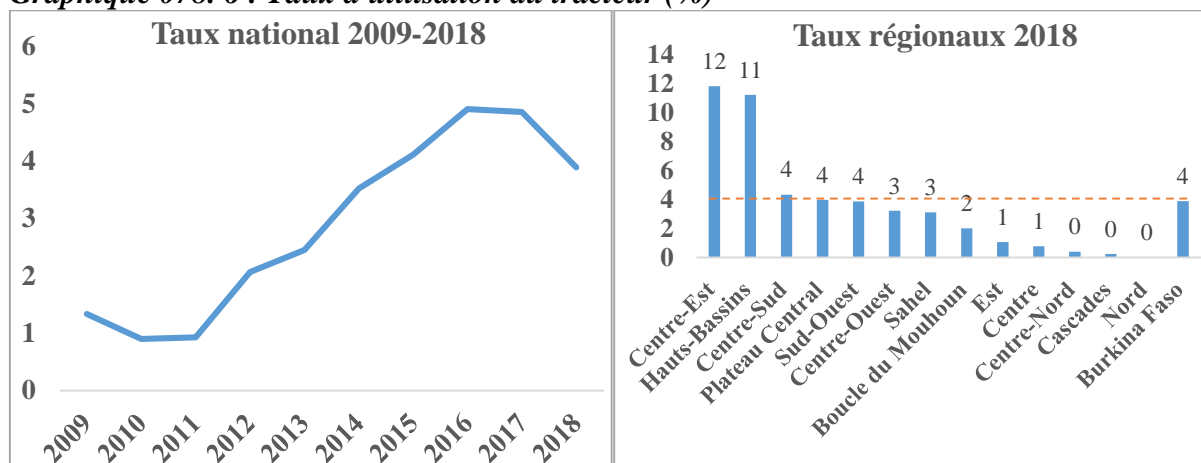
### Points saillants :

- Taux en tendance croissante sur la période sous revue ;
- Baisse importante du taux en 2018 ;
- Tracteur utilisé essentiellement au Centre-Est et dans les Hauts-Bassins en 2018.

### Commentaire

Le taux de labour des terres par le tracteur a connu trois périodes d'évolution entre 2009 et 2018. Une baisse entre 2009 et 2011, une hausse entre 2011 et 2016 et une baisse de 2016 à 2018. Au plan régional les régions du Centre-Est et des Hauts-Bassins présentent les taux d'utilisation du tracteur les plus élevés en 2018 (plus de 10%). Le tracteur est moins utilisé dans les régions du Nord, des Cascades et du Centre-Nord où moins d'un hectare des superficies sont labourés au tracteur, ainsi que dans les régions du Centre et de l'Est avec moins de 2% des superficies labourées au tracteur.

**Graphique 078. 6 : Taux d'utilisation du tracteur (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 78.9.Taux de traitement des superficies contre les fléaux (pestes, insectes, ...)

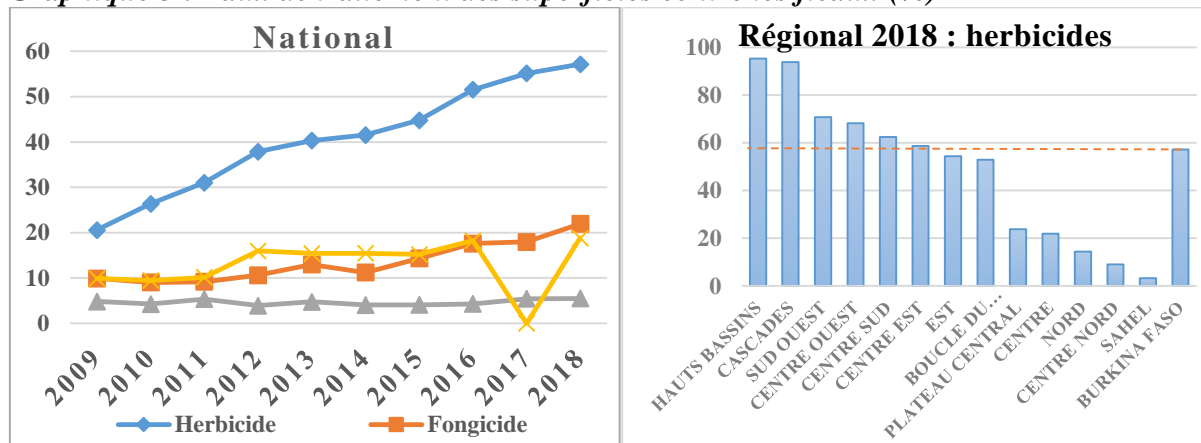
#### Points saillants :

- Produits phytosanitaires de plus en plus utilisés sur la période sous revue ;
- Traitements effectués en grande partie dans les grandes régions de production en 2018.

#### Commentaire

Sur la période 2009-2018, les produits phytosanitaires les plus utilisés pour protéger les productions agricoles sont principalement les herbicides pour la lutte contre les mauvaises herbes. La proportion de superficie traitées aux herbicides a évolué de façon croissante en passant de 21% en 2009 à 57% en 2018 soit une hausse de 36 points en dix ans. Les pesticides à usages multiples et les fongicides ont été utilisés dans de moindres proportions avec 12% chacun. Les rodenticides ont été les moins utilisés avec 5%. Cependant il faut retenir que les fongicides ont été de plus en plus utilisés sur la période (tendance haussière). L'usage des pesticides est en légère hausse jusqu'en 2016 suivie d'une baisse en 2017 en raison de l'arrêt précoce des pluies qui n'a permis le développement des pestes. Au plan régional, les herbicides ont été le plus utilisés dans les Hauts-bassins et les Cascades tandis qu'ils sont utilisés à petite échelle au Plateau central (24%), au Centre (22%), au Nord (14%), au Centre-Nord (9%) et en état de trace au Sahel (3%).

**Graphique 3 : Taux de traitement des superficies contre les fléaux (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 78.10. Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS)

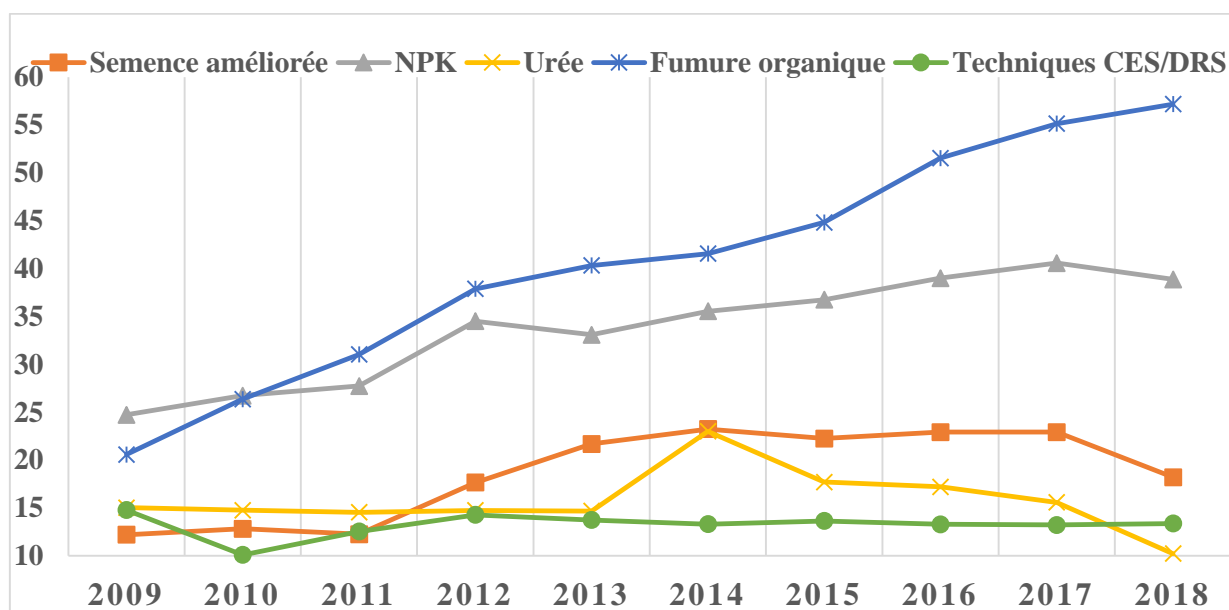
### Points saillants :

- Utilisation de plus en plus fréquente de la fumure organique, du NPK et des semences améliorées sur la période sous revue ;
- Utilisation stable des techniques CES/DRS sur la période ;
- Baisse de l'utilisation des engrais minéraux en 2018.

### Commentaire

Face à la faible productivité agricole, des techniques d'intensification ont été appliquées par les ménages agricoles du Burkina Faso sur la période 2009-2018. Les taux d'utilisation de la fumure, du NPK et des semences améliorées ont évolué de façon croissante sur la période. Ainsi, les superficies ont été de plus en plus amendées en fumure organique (De 21% en 2009 à 57% en 2018), en NPK (De 25% en 2009 à 39% en 2018), en semence améliorée (De 15% en 2009 à 18% en 2018). Cependant, les taux d'utilisation de l'urée et des techniques de conservation des eaux et des sols (CES/DRS) sont restés stables sur la période. Il faut retenir que le seuil de référence prévu pour l'année 2018 par le PNSR2 est de 49,77% d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS).

**Graphique 078. 7 : Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS) (%)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

# **SECURISATION FONCIERE, FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET ORGANISATION DU MONDE RURAL (P079)**

Graphique 079. 1 : Structure des superficies par niveau de sécurisation foncière (en %) .....	31
Graphique 079. 2 : Taux d'adhésion des ménages aux organisations paysannes (OP).....	32
Graphique 079. 3 : Taux d'encadrement des ménages agricoles (en %).....	32
Graphique 079. 4 : Evolution du taux d'alphabétisation de la population agricole d'au moins 7 ans (en %) .....	33

## 79.1. Proportion des superficies selon le niveau de sécurisation foncière

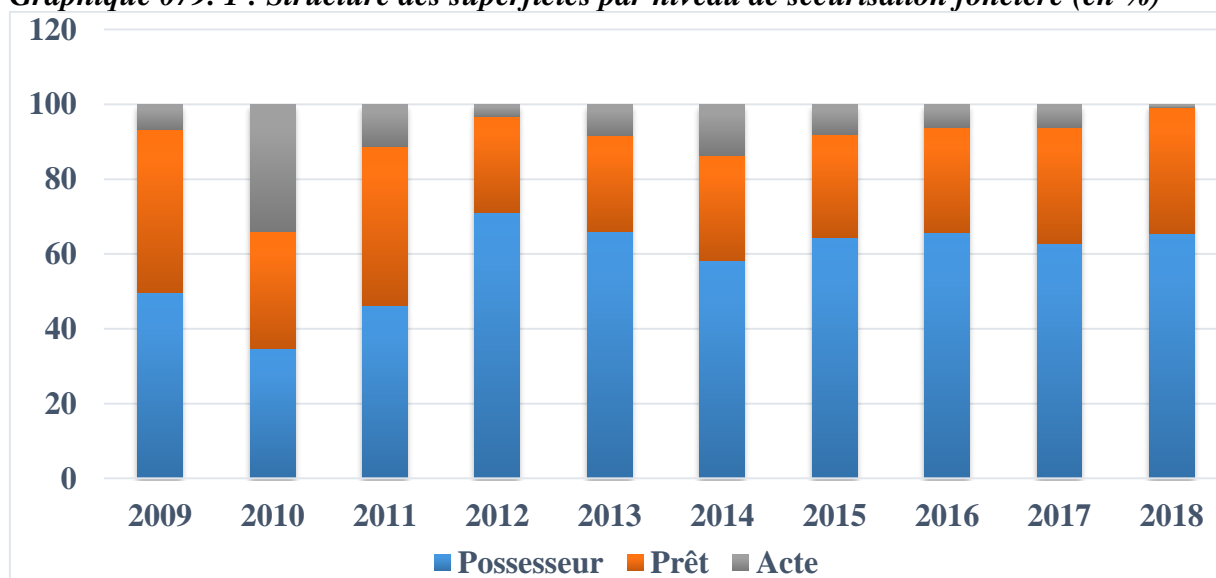
### Points saillants :

- Stabilité de la structure des superficies par niveau de sécurisation foncière ;
- Faible proportion des terres sécurisées par acte et tendance baissière de la proportion des superficies sécurisées par acte.

### Commentaire

La structure des superficies par niveau de sécurisation foncière consacre plus de la moitié des terres aux possesseurs terriens sur la période 2009-2018. La part des propriétaires terriens dans la superficie totale exploitée au Burkina Faso s'est stabilisée à 65% environ à partir de 2012 soit une augmentation de 15 points en dix ans. Les superficies sécurisées par un acte (titre foncier, attestation de possession foncière, permis d'exploitation, attestation de bail, de bornage) ne représentant qu'une faible proportion est de tendance baissière sur la période (-6 points). En 2018, 65% de la superficie totale sont sous propriété terrienne, 34% sous prêt et seulement 1% sécurisées par acte.

*Graphique 079. 1 : Structure des superficies par niveau de sécurisation foncière (en %)*



Source : EPA/DGESS/MAAH

## 79.2. Taux d'appartenance des ménages aux organisations paysannes (OP)

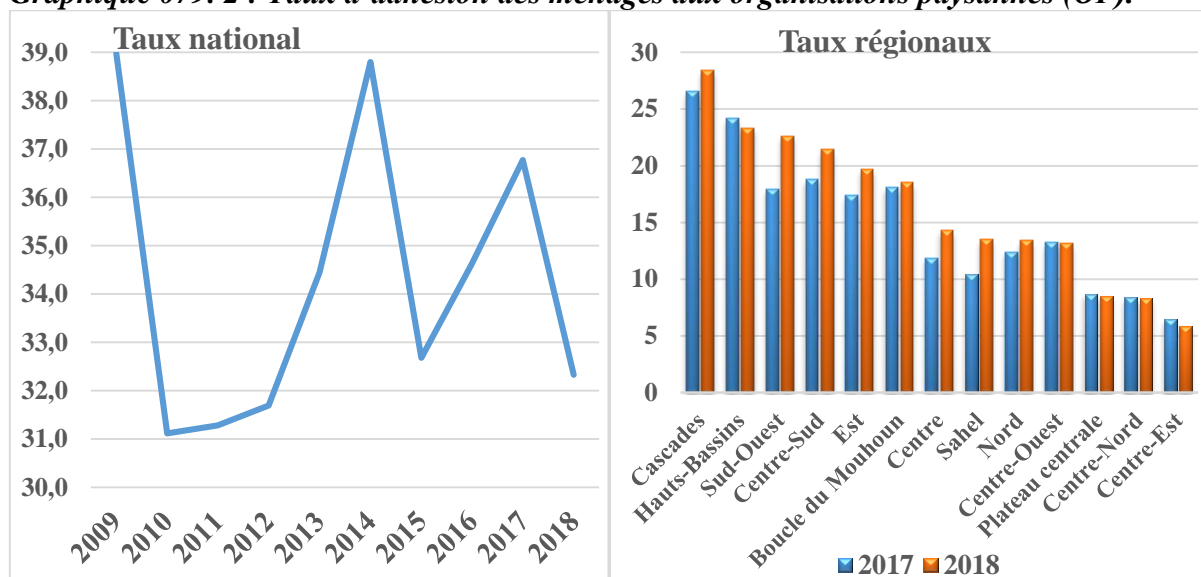
### Points saillants :

- Taux très instable sur la période sous revue ;
- Baisses en 2015 et 2018 ;
- Les grandes régions productrices ont une plus grande adhésion des ménages aux OP.

### Commentaire

Le taux d'adhésion des ménages aux organisations paysannes (OP) est très dynamique sur la période 2009-2018. Plus de 31% des ménages ont adhéré à des OP sur la période et en 2018, ce taux s'établit à 32,3% soit en baissé de 6,7 points en dix ans. Le taux a connu une baisse drastique en 2010, 2015 et 2018. Les grandes régions productrices présentent les taux d'adhésion les plus élevés en 2018 tandis que les taux faibles sont enregistrés au Plateau central, au Centre-Nord et au Centre-Est avec moins de 10% chacune.

**Graphique 079. 2 : Taux d'adhésion des ménages aux organisations paysannes (OP).**



Source : EPA/DGESS/MAAH

### 79.3. Taux d'encadrement des ménages agricoles

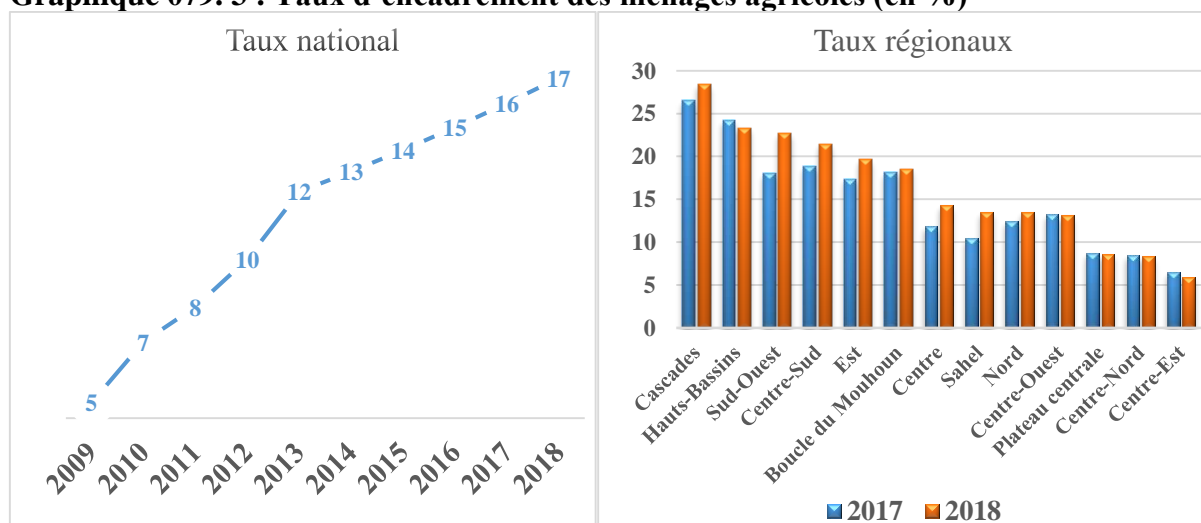
#### Points saillants :

- Taux relativement faible et croissant sur la période sous revue ;
- Taux d'encadrement élevé dans les grandes régions de production en 2018.

#### Commentaire

Le taux d'encadrement des ménages agricoles par les structures d'appui-conseil est passé de 5% en 2009 à 17% en 2018 soit une augmentation de 12 points sur la période. En 2018, le taux d'encadrement est plus élevé dans les grandes régions productrices où il excède 15% comparativement au Plateau central, au Centre-Nord et au Centre-Est où moins de 9% des ménages sont encadrés. Comparativement à 2017, le taux d'encadrement a augmenté significativement dans les régions du Sud-Ouest (+5 points), de l'Est (+3 points), du Sahel (+3 points) et du Centre (+2 points).

**Graphique 079. 3 : Taux d'encadrement des ménages agricoles (en %)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

#### 79.4. Taux d'alphabétisation de la population agricole

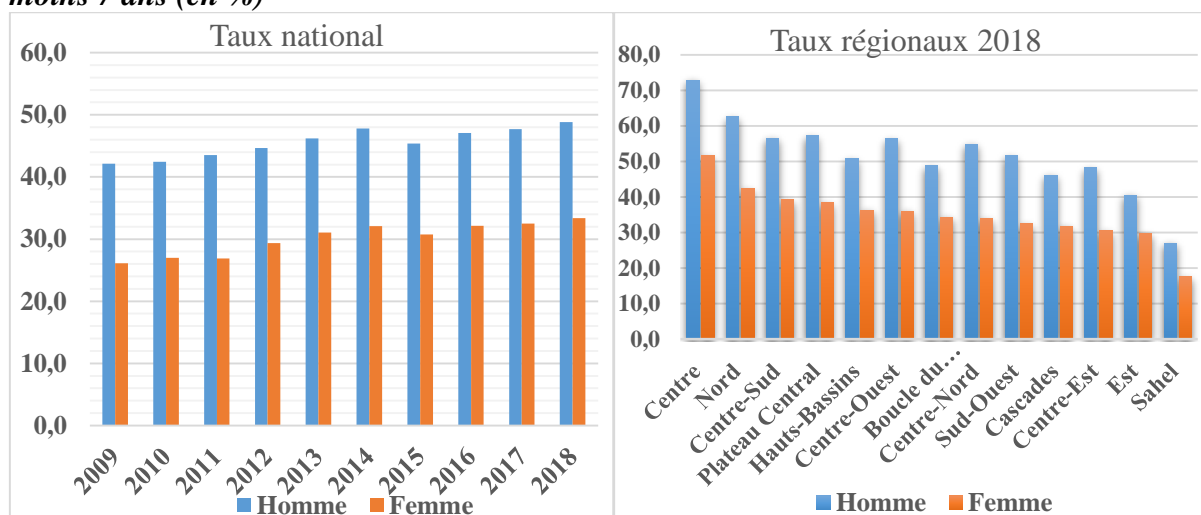
##### Points saillants :

- Taux d'alphabétisation en nette croissance sur la période sous revue ;
- Taux relativement faible chez les femmes sur la période ;
- Faible taux d'alphabétisation dans les régions de l'Est et du Sahel en 2018.

##### Commentaire

Le taux d'alphabétisation de la population agricole a varié de façon croissante sur la période au-delà de 40% pour les hommes et en deçà de 40% pour les femmes pour écart d'environ 15 points. En 2018, 33,4% des femmes sont alphabétisées contre 48,8% des hommes. Le taux d'analphabétisme est élevé à l'Est et surtout au Sahel où seulement 27,0% des hommes sont alphabétisés contre 17,7% des femmes. Par ailleurs, la région du Centre présente le taux d'alphabétisme le plus élevé.

**Graphique 079. 4 : Evolution du taux d'alphabétisation de la population agricole d'au moins 7 ans (en %)**



Source : EPA/DGESS/MAAH

## **PILOTAGE ET SOUTIEN (P080)**

Graphique 080. 1 : Budget alloué à l'agriculture (en millions de FCFA) .....	35
Graphique 080. 2 : Dépenses en faveur de l'agriculture (en millions de FCFA) .....	35
Graphique 080. 3 : Effectif du personnel des programmes .....	36

## 80.1. Budget alloué à l'agriculture

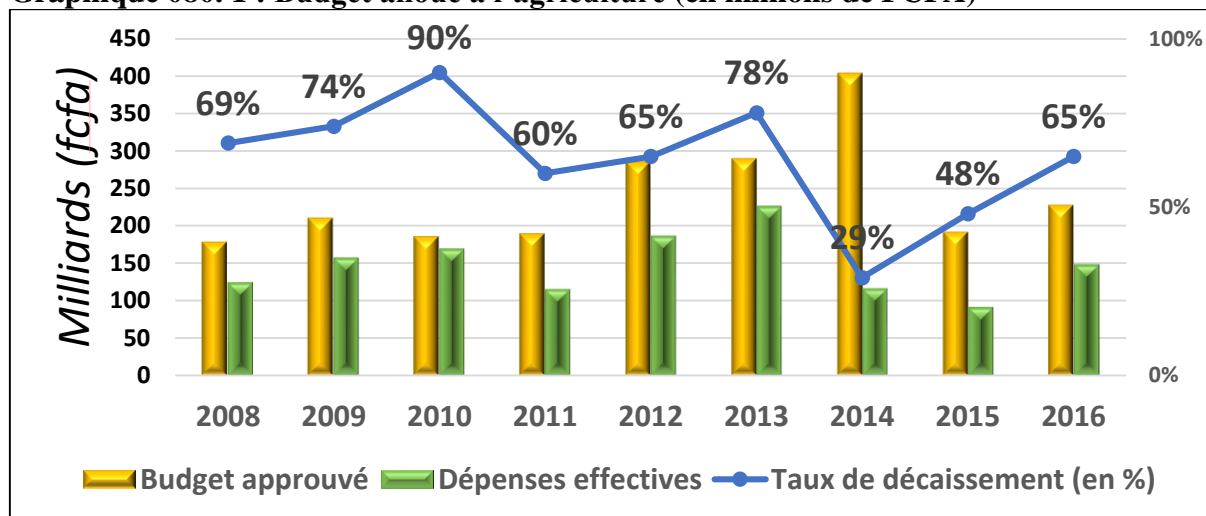
### Points saillants :

- Budget ayant augmenté de 17 milliards entre 2009 et 2016 ;
- Budget le plus important alloué en 2014 ;
- Taux de décaissement faible sur la période.

### Commentaire

Entre 2009 et 2014, le budget alloué au secteur agricole a varié entre 190 milliards en 2011 et 404 milliards en 2014. Il a augmenté de 193 milliards en raison de 13,9% par an puis baissé de 176 milliards en raison de 24,9% chaque année. Toutefois, le taux de décaissement est resté inférieur à 90% sur la période soit en moyenne 64% chaque année.

**Graphique 080. 1 : Budget alloué à l'agriculture (en millions de FCFA)**



Source : MAFAP à partir des données de la DGB et DGCOOP.

## 80.2. Dépenses en faveur de l'agriculture

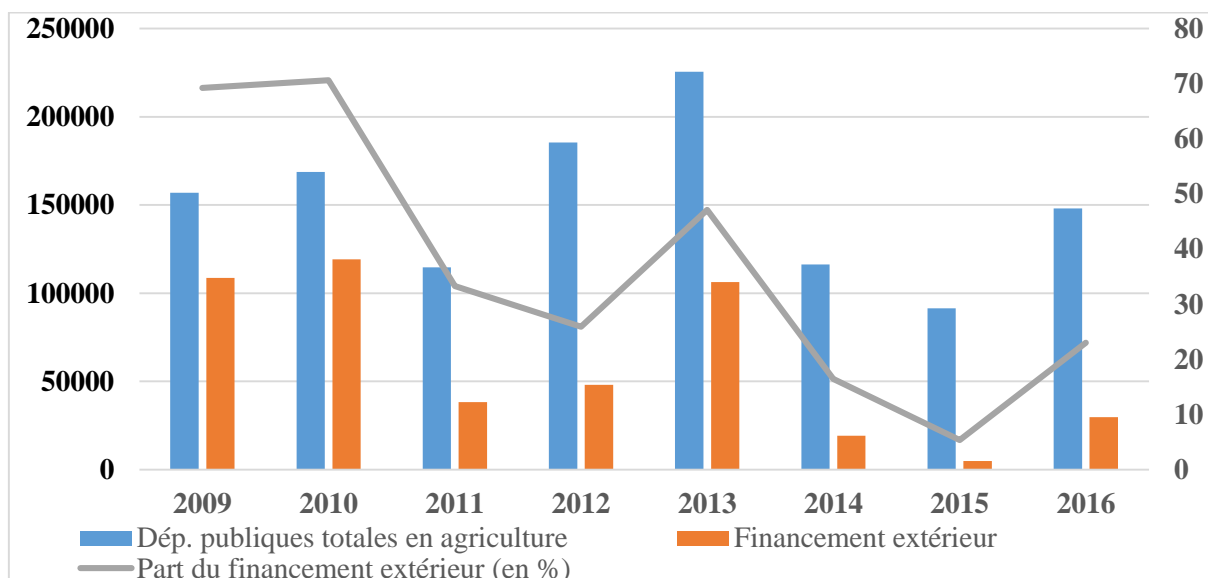
### Points saillants :

- Part du financement extérieur en baisse sur la période 2009-2016 ;
- Dépenses importantes en 2013 et faibles en 2015.

### Commentaire

Sur la période 2009-2016, les dépenses publiques en faveur de l'agriculture burkinabè ont varié au-dessus de 91 milliards (2015) pour une baisse d'environ 8,8 milliards FCFA (-5,6%). Le financement extérieur a varié dans les mêmes tendances avec une part non négligeable au-dessus de 5% pour une baisse d'environ 79 milliards (-72,7%) en dix ans. Des baisses annuelles de 81 milliards (68,0%) et 87 milliards (-82,0%) ont été observées en 2011 et 2014 en raison des troubles sociopolitiques que le Burkina Faso a traversés au cours de ces années et qui auraient entraîné la réticence des investisseurs et autres bailleurs de fonds. La souveraineté nationale en matière de production agricole a été moins manifeste en 2010 où le financement de l'agriculture s'est fait à 71% par l'extérieur et plus manifeste en 2015 où le pays a financé son agriculture à hauteur de 95%.

**Graphique 080. 2 : Dépenses en faveur de l'agriculture (en millions de FCFA)**



Source : MAFAP à partir des données de la DGB et DGCOOP.

### 80.3.Taux de satisfaction en besoins de personnels des programmes

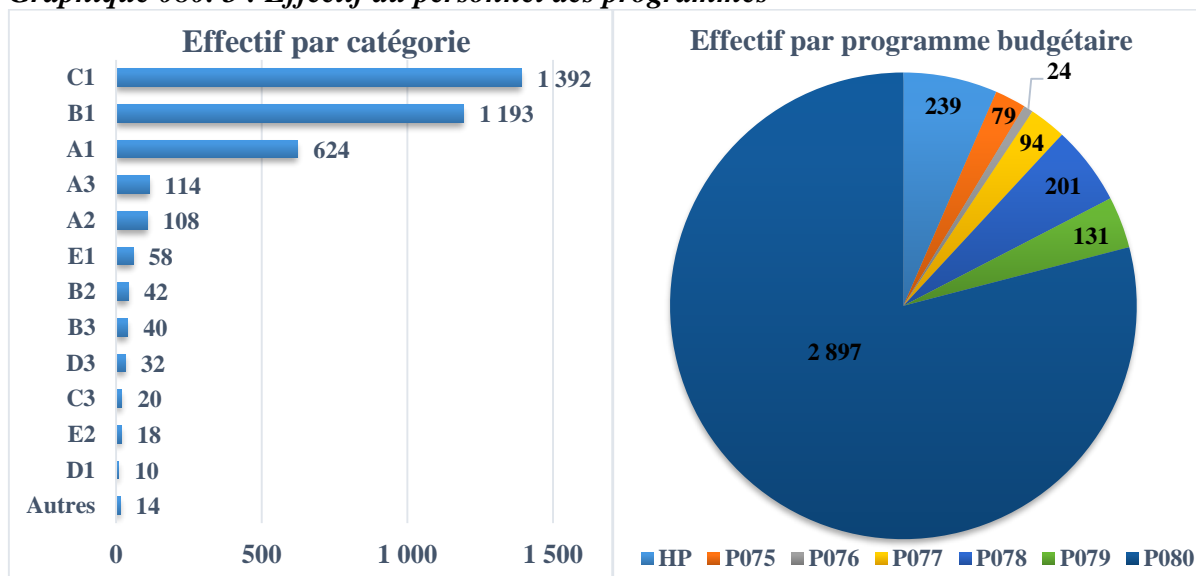
#### Points saillants :

- Personnel disposé en pyramide avec à la base des cadres moyens (catégories C1, B1) ;
- Personnel concentré dans le programme 080 (pilotage) ;
- Existence d'un nombre important n'appartenant pas à un programme budgétaire.

#### Commentaire

En 2018, le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles compte environ 7 330 agents dominés par ceux des catégories C1 (1 392), B1 (1 193) et A1 (624). Ces agents sont répartis par programme budgétaire comme suit : P075 (2%), P076 (1%), P077 (3%), P078 (5%), P079 (4%) et P080 (79%) et 6% dans les structures associées (HP).

Graphique 080. 3 : Effectif du personnel des programmes



Source : EPA/DGESS/MAAH

## ANNEXES

### Annexe 1 : Synthèse méthodologique d'élaboration du tableau de bord 2018

L'élaboration du tableau de bord des statistiques agricoles 2018 a nécessité l'utilisation des données sur la période 2009-2018. Plusieurs sources de données ont été mobilisées. Il s'agit principalement des données de l'EPA, du MAFAP et du SIM-céréales.

Les données des autres indicateurs du tableau de bord 2018 proviennent de l'enquête permanente agricole. Toutefois, le plus grand nombre a nécessité des traitements au cours de l'atelier de rédaction dudit document tenu à Ouagadougou en Août 2019. Dans ce cadre, quatre groupes de travaux ont été mis en place et chaque groupe s'est vu confier un certain nombre d'indicateurs à produire. Bien que les moyennes pondérées soient de variance minimale, nous avons préféré les moyennes simples pour les données des ménages agricoles et les indicateurs en ratio ont été estimés par le ratio des estimateurs.

Le temps prévu par l'atelier n'ayant pas permis de finaliser le tableau de bord, les travaux d'analyse et d'interprétation se sont poursuivis dans les différents groupes après celui-ci. Ces travaux ont permis de disposer de la version actuelle dudit document.

### Annexe 2 : Métadonnées

Indicateur	Libellé (Unité)	Variabes	Formule
TASR	Taux d'aménagement des superficies de riz (%)	- Sar : Superficie aménagée de riz - Str : superficie totale de riz	$TASR = 100 \times \frac{Sar}{Str}$
TASM	Taux d'aménagement des superficies de maïs (%)	- Sam : Superficie aménagée de maïs - Stm : Superficie totale de maïs	$TASM = 100 \times \frac{Sam}{Stm}$
PSAF	Proportion des superficies allouées aux femmes (%)	- Sf : Superficie allouée aux femmes - St : Superficie totale nationale	$PSAF = 100 \times \frac{Sf}{St}$
PCES	Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale (%)	- Sces : Superficie sous CES/DRS - St : Superficie totale nationale	$PCES = 100 \times \frac{Sces}{St}$
PCES*	Taux d'utilisation des différentes techniques CES/DRS (%)	- Sces* : Superficie sous CES/DRS - St* : Superficie totale nationale	$PCES * = 100 \times \frac{Sces *}{St *}$
TCBC	Taux de couverture des besoins céréaliers (%)	- Disp : Quantité de céréales disponible (kg) - Bes : Besoin national en céréales (kg)	$TCBC = 100 \times \frac{Disp}{Bes}$
TAC	Taux d'autonomie céréalière des ménages (%)	- Na : Nombre de ménages dont la production par tête $\geq$ 190 kg - Nt : Nombre total de ménages	$TAC = 100 \times \frac{Na}{Nt}$

Indicateur	Libellé (Unité)	Variables	Formule
PMCE	Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire élevée (%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nmce : Nombre de ménages dont la consommation alimentaire élevée</li> <li>- Nt : Nombre total de ménages</li> </ul>	$PMCE = 100 \times \frac{Nmce}{Nt}$
Pc	Proxy calorique (Kcal/per/jr)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ncc : Nombre de calories disponibles</li> <li>- Nt : Nombre total de ménages</li> </ul>	$TAC = 100 \times \frac{Na}{Nt}$
Rv	Revenu moyen monétaire issus de la production végétale (hors coton) des ménages agricoles (Milliers de FCFA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rvm : revenu végétal par ménage</li> <li>- N : Nombre total de ménages agricoles</li> </ul>	$Rv = \frac{\sum_{i=1}^N Rvm}{N}$
TVA	Taux d'accroissement de la valeur ajoutée des filières agricoles (%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vt : valeur ajoutée de l'agriculture à l'année t</li> <li>Vt : valeur ajoutée de l'agriculture à l'année t-1</li> </ul>	$TAC = 100 \times \frac{Vt - Vt - 1}{Vt - 1}$
TCC	Taux de commercialisation des céréales (%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qcv : Quantité de céréales vendue au cours de l'année (kg)</li> <li>Qcd : quantité totale de céréales produites ou en stock (kg)</li> </ul>	$TCC = 100 \times \frac{Qcv}{Qcd}$
TCR	Taux de commercialisation des cultures de rentes (%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qrv : Quantité de rente vendue au cours de l'année (kg)</li> <li>Qrd : quantité totale de rente produites ou en stock (kg)</li> </ul>	$TCC = 100 \times \frac{Qrv}{Qrd}$
TCV	Taux de commercialisation des autres cultures vivrières (%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qvv : Quantité des autres vivriers vendue au cours de l'année (kg)</li> <li>Qvd : quantité totale des autres vivriers produits ou en stock (kg)</li> </ul>	$TCV = 100 \times \frac{Qvv}{Qvd}$
TAMC	Taux d'accès des ménages au crédit (%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ncm : Nombre de ménages dont un membre au moins a obtenu du crédit</li> <li>- Nt : Nombre total de ménages</li> </ul>	$TAC = 100 \times \frac{Ncm}{Nt}$
Rc	Rendements des céréales (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qcp : Quantité de céréales produites au cours de l'année (kg)</li> <li>- Scp : Superficie totale de céréales de l'année (ha)</li> </ul>	$TCV = \frac{Qcp}{Scp}$
Dnpk	Dose nette d'utilisation du NPK (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qnpk : Quantité de NPK utilisé au cours de l'année (kg)</li> <li>- Snpk : Superficie totale ayant bénéficié du NPK (ha)</li> </ul>	$TCC = \frac{Qnpk}{Snpk}$
DNU	Dose nette d'utilisation de l'urée (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qur : Quantité d'urée utilisé au cours de l'année (kg)</li> <li>- Sur : Superficie totale ayant bénéficié de l'urée (ha)</li> </ul>	$DNU = \frac{Qur}{Sur}$
DNFO	Dose nette d'utilisation de la fumure organique (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qfo : Quantité de fumure organique utilisé au cours de l'année (kg)</li> <li>- Sfo : Superficie totale ayant bénéficié de la fumure (ha)</li> </ul>	$DNFO = \frac{Qfo}{Sfo}$

Indicateur	Libellé (Unité)	Variabes	Formule
TPC	Taux de possession de charrue (%)	- Nch : Nombre de ménages possédant au moins une charrue - Nt : Nombre total de ménages	$TPC = 100 \times \frac{Nch}{Nt}$
TLS	Taux de labour des superficies (%)	- Slab : Superficie totale labourée (ha) - St : Superficie totale exploitée (ha)	$TLS = 100 \times \frac{Slab}{St}$
TUT	Taux d'utilisation du tracteur (%)	- Strac : Superficie totale labourée au tracteur (ha) - St : Superficie totale exploitée (ha)	$TUT = 100 \times \frac{Strac}{St}$
TTS	Taux de traitement des superficies contre les fléaux (pestes, insectes, ...)	- Strait : Superficie totale traitée aux phytosanitaires (ha) - St : Superficie totale exploitée (ha)	$TTS = 100 \times \frac{Strait}{St}$
TUTV	Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS) (%)	- Stv : Superficie totale sous technologies de vulgarisation (ha) - St : Superficie totale exploitée (ha)	$TUTV = 100 \times \frac{Stv}{St}$
TAS	Taux d'accroissement annuel des superficies des terres sécurisées avec des Attestation de possession foncière rurale (APFR) (%)	- St : Superficie exploitée à l'année t - St-1 : Superficie exploitée à l'année t-1	$TAS = 100 \times \frac{St - St - 1}{St - 1}$
TSBP	Taux de satisfaction en besoins de personnels des programmes (%)	- Bp : Besoin en personnel - Pa : Personnel actuel	$TSBP = 100 \times \frac{Pa}{Bp}$
CAH	Consommation apparente par Hbt (kg)	- Da : Quantité apparemment consommée (kg) - Pa : Population actuelle	$CAH = \frac{Da}{Pa}$
TBA	Budget alloué à l'agriculture (Milliards de FCFA)	- Bt : Budget alloué à l'année t - Bt-1 : Budget alloué à l'année t-1	$TBA = 100 \times \frac{Bt - Bt - 1}{Bt - 1}$
DFA	Dépenses en faveur de l'agriculture (Milliards de FCFA)	- Dt : Dépense en faveur de l'agriculture à l'année t - Dt-1 : Dépense en faveur de l'agriculture à l'année t-1	$DFA = 100 \times \frac{Dt - Dt - 1}{Dt - 1}$

### Annexe 3 : Synthèse des indicateurs du PNSR II (2016-2020)

## Programme 075 : Aménagements Hydro-agricoles et irrigations.

Objectifs	Indicateurs de performance	Référence		2019	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2018		2020	2021	2022	
<b>Objectif Stratégique :</b> Augmenter la part des productions irriguées dans la production agricole totale	<b>Indicateur 1 :</b> Part des productions irriguées dans la production agricole totale	%	11,03	23	25	25	27	DGAHDI
<b>Action 075-01 : Aménagement/réhabilitation des périmètres irrigués et des bas-fonds</b>								<b>DGAHDI</b>
<b>Objectif opérationnel :</b> Réaliser/réhabiliter des périmètres irrigués et des bas-fonds	<b>Indicateur 1 :</b> Superficies des périmètres irrigués nouvellement aménagées	ha	1528	1219	2215	865	3500	DGAHDI
	<b>Indicateur 2 :</b> Superficies des bas-fonds nouvellement aménagées	ha	4050,35	3 480	3704	3704	4000	DGAHDI
<b>Action 075-02 : Gestion des aménagements hydro-agricoles</b>								<b>DGAHDI</b>
<b>Objectif opérationnel :</b> Assurer la gestion des infrastructures sur les périmètres irrigués et les bas-fonds aménagés	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de mise en valeur des aménagements fonctionnels	%	95	100	100	100	100	DGAHDI
	<b>Indicateur 2 :</b> Proportion des superficies aménagées allouées aux femmes	%	45,94	30	30	30	30	DGAHDI
<b>Action 075-03 : Technologies innovantes d'irrigation</b>								<b>DGAHDI</b>
<b>Objectif opérationnel :</b> Promouvoir les techniques et équipements appropriées pour la mise en valeur optimale des aménagements	<b>Indicateur 1 :</b> Nombre d'équipement d'irrigation mis à la disposition des producteurs	%	27 686	60 613	65 000	65 000	65 000	DGAHDI
<b>Action 075-04 : Petits ouvrages de mobilisation des eaux</b>								<b>DGAHDI</b>
<b>Objectif opérationnel :</b> Accroître la disponibilité des ressources en eau à des fins agricoles	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'accroissement des petits ouvrages de mobilisation de l'eau	%	25	31	35	37	37	DGAHDI
<b>Action 075-05 : Restauration, conservation et récupération des terres agricoles</b>								<b>DGAHDI</b>
<b>Objectif opérationnel :</b> Assurer la durabilité de la production agricole	<b>Indicateur 1 :</b> Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale	%	4,93	5	5,2	5,4	5,6	DGAHDI

## Programme 076 : Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.

Objectifs	Indicateurs	Référence		Prévision	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2018	2019	2020	2021	2022	
Objectif stratégique : Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables	Indicateur 1 : Proportion des personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire	%	12,56	10,08	9	7,5	5,5	SE-CNSA
	Indicateur 2 : Taux de couverture des besoins céréaliers des provinces structurellement déficitaires	%	38,56	86	88	90	92	SE-CNSA
<b>Action 076-01 : Coordination et animation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles</b>								
Objectif Opérationnel : Assurer un meilleur fonctionnement du dispositif de sécurité alimentaire et nutritionnelle	Indicateur 1 : Nombre de région ayant tenu au moins une session de l'AG des conseils régionaux de sécurité alimentaire	Nombre	2	13	13	13	13	SE-CNSA
	Indicateur 2 : Proportion des décisions de l'AG-CNSA et CT-CNSA mise en œuvre	%	60	90	95	100	100	SE-CNSA
<b>Action 076-02 : Renforcement et gestion des stocks de sécurité alimentaire</b>								
Objectif Opérationnel : Renforcer la capacité de réponse en cas de crise alimentaire et nutritionnelle	Indicateur 1 : Niveau effectif du SNS	Tonne	16 799,68	50 000	50 000	50 000	50 000	SE-CNSA
	Indicateur 2 : Niveau effectif du SI	Tonne	54 155,95	25 000	25 000	25 000	25 000	SONAGESS
<b>Action 076-03 : Renforcement des capacités de résilience des ménages vulnérables</b>								
Objectif Opérationnel : Renforcer les moyens d'existence des populations vulnérables	Indicateur 1 : Proportion des ménages vulnérables touchés par les interventions d'appui à la production	%	45,5	60	70	80	90	SE-CNSA
	Indicateur 2 : Proportion des ménages vulnérables ayant bénéficié d'opérations de soutien sous forme de cash ou de food	%	100	100	100	100	100	SE-CNSA
<b>Action 076-04 : Prévention de la malnutrition</b>								
Objectif Opérationnel : Améliorer l'état nutritionnel des ménages vulnérables	Indicateur 1 : Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans	%	8,5	<5	<5	<5	<5	SE-CNSA
	Indicateur 3 : Proportion de ménages ayant une diversité alimentaire élevée	%	24,7	25	30	35	35	SE-CNSA

## Programme 077 : Economie Agricole

Objectifs	Indicateurs de performance	Référence		2019	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2018		2020	2021	2022	
<b>Objectif Stratégique :</b> Promouvoir le développement de l'économie agricole dans l'optique d'améliorer les revenus des acteurs des chaînes de valeurs des filières agricoles	<b>Indicateur 1 :</b> Niveau de revenu moyen monétaire issus de la production végétale (céréales, cultures de rentes hormis le coton et les autres cultures vivrières) des ménages agricoles	F CFA	232 617	256 377	266 377	276 377	198 700	DGPER
	<b>Indicateur 2 :</b> Nombre d'emplois créés dans le secteur agricole	Nombre	70 442	85 442	95 500	100 000	105 000	DGPER
<b>Action 077-01 : Entreprenariat agricole</b>								
<b>Objectif opérationnel :</b> Améliorer les performances des exploitations agricoles familiales par la création des conditions favorables à la mutation structurelle de l'agriculture	<b>Indicateur 1 :</b> Proportion de producteurs formés qui adoptent les techniques modernes de gestion	%	56	80	80	80	80	DGPER
	<b>Indicateur 2 :</b> Nombre de PME/PMI agricoles et agro-alimentaires créés	Nombre	62	40	50	60	70	DGPER
<b>Action 077-02 : Accès aux financements et aux instruments de gestion des risques agricoles</b>								
<b>Objectif opérationnel :</b> Créer un cadre incitatif à l'investissement agricole à travers la facilitation de l'accès au financement et à la gestion des risques agricoles	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de couverture de la demande en crédits agricoles	%	4	5	5,5	6	8%	DGPER
	<b>Indicateur 2 :</b> Proportion de producteurs ayant souscrit à une police d'assurance	%	ND	ND	3	3	4	DGPER
<b>Action 077-03 : Développement des filières agricoles</b>								
<b>Objectif opérationnel :</b> Assurer l'analyse économique, financière, environnementale et sociale afin d'orienter les interventions en matière de promotion des filières agricoles	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'accroissement de la valeur ajoutée des filières agricoles	%	6,9	8,3	8,5	8,7	9	DGPER
<b>Action 077-04 : Accès aux marchés Agricoles</b>								
<b>Objectif opérationnel :</b> Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale par la promotion de la liaison entre la production agricole et le marché en améliorant le système de distribution des produits agricoles	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de commercialisation des céréales	%	27	28	31	34	36	DGPER
	<b>Indicateur 2 :</b> Taux de commercialisation des cultures de rentes	%	62,75	85	86	87	90	DGPER

Action 077-05 : Promotion de la transformation et de la consommation des produits agricoles nationaux								
Objectif opérationnel : Accroître le volume des produits agricoles transformés et la consommation des produits agricoles nationaux	Indicateur 1 : Proportion des unités agroalimentaires engagées dans la démarche qualité et certifiées	%	0	2	6	14	18	DGPER
	Indicateur 2 : Indice de transformation des produits agricoles	%	25	30	32	34	35	DGPER

### Programme 078 : Développement durable des productions agricoles.

Objectifs	Indicateurs de performance	Référence		2019	Valeurs cibles			Responsables
		Unité de mesure	2018		2020	2021	2022	
Objectif stratégique : Contribuer à l'accroissement durable et à la diversification de l'offre des produits agricoles	Indicateur 1 : Taux de couverture des besoins céréaliers	%	88	109	117	140	140	DGPV
	Indicateur 2 : taux de croissance des rendements pour les quatre principales céréales (maïs, riz, sorgho, mil)	%	8	8	8	8	8	DGPV
<b>Action 078-01: Intrants et équipements agricoles</b>								DGPV
Objectif opérationnel : Accroître le niveau d'utilisation des intrants et des équipements agricoles de qualité pour la production	Indicateur 1 : Dose brute d'utilisation des engrais	Kg/ha	54	65	68	72	75	DGPV
	Indicateur 2 : Taux d'utilisation des équipements agricoles	%	73	75	78	80	80	DGPV
<b>Action 078-02 : Protection des Végétaux et conditionnement des produits agricoles</b>								DGPV
Objectif opérationnel : Protéger les productions agricoles contre les fléaux et autres nuisibles	Indicateur 1 : Proportion des pertes de production céréalière dues aux fléaux et autres nuisibles dans la production totale	%	3	2	1	1	1	DGPV
	Indicateur 2 : Taux des superficies traitées contre les fléaux	%	79,13	100	100	100	100	DGPV

Action 078-03 : Recherche-développement, vulgarisation et appui conseil agricoles								DGPV
<b>Objectif opérationnel :</b> Améliorer le niveau d'adoption des technologies vulgarisées	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS)	%	49,77	58	60	61	62	DGPV
Action 078-04 : Diversification de la production agricole								DGPV
<b>Objectif opérationnel :</b> Promouvoir la diversification des productions agricoles	<b>Indicateur 1 :</b> Indice de diversification des productions agricoles	Unité	0,86	0,9	0,92	0,92	0,92	DGPV
Action 078-05 : Connaissance des sols								BUNASOL
<b>Objectif opérationnel :</b> Mettre en place des instruments de capitalisation des connaissances sur les sols et leur fertilité	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de couverture pédologique du Burkina	%	94 (échelle 1/100 000)	100 (échelle 1/100 000)	25 (échelle 1/50 000)	25 (échelle 1/50 000)	25 (échelle 1/50 000)	BUNASOL

### Programme 079 : Sécurisation foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural

Objectifs	Indicateurs de performance	Référence		2019	Valeurs Cibles			Responsable
		Unité de mesure	2018		2020	2021	2022	
<b>Objectif stratégique :</b> Contribuer à la sécurisation foncière, à l'organisation et à la formation professionnelle des producteurs	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'accroissement annuel des superficies des terres sécurisées avec des Attestation de possession foncière rurale (APFR)	%	100	66,67	50	33,33	25	DGFOMR
	<b>Indicateur 2 :</b> Proportion des organisations des Producteurs immatriculées dans le registre des sociétés coopératives	%	1,5	30	45	55	65	DGFOMR
Action 079-01 : Organisation et gouvernance des OP et des CRA								DGFOMR
<b>Objectif opérationnel :</b> Organiser et renforcer les capacités des organisations des producteurs	<b>Indicateur 1 :</b> Nombre d'interprofessions reconnus	Nombre	3	5	4	3	10	DGFOMR
	<b>Indicateur 2 :</b> Proportion des cadres de concertations tenus par les CRA et des Interprofessions	%	82	90	95	100	100	DGFOMR

<b>Action 079-02 : Formation professionnelle des acteurs agricoles</b>								DGFOMR
<b>Objectif opérationnel :</b> Accroître l'accès des acteurs du monde rural à la formation professionnelle agricole	<b>Indicateur 1 :</b> Nombre de producteurs formés	Producteurs formés	2 297	3 100	3 650	4 200	4 700	DGFOMR
	<b>Indicateur 2 :</b> Nombre d'agents formés/recyclés	Agent formés	938	937	1 200	1 200	-	CAP-MARTOURKOU
<b>Action 079-03 : Sécurisation foncière en milieu rural</b>								DGFOMR
<b>Objectif opérationnel :</b> Assurer à l'ensemble des acteurs ruraux, l'accès équitable au foncier, la garantie de leurs investissements et la gestion efficace des différends fonciers	<b>Indicateur 1 :</b> Proportion des villages ayant mis en place les structures de gestion foncière rurale	%	4,98	11,23	16,85	16,52	14,67	DGFOMR
	<b>Indicateur 2 :</b> Proportion des actes fonciers délivrés (APFR) sur les demandes d'actes	%	32,36	60	75	85	100	DGFOMR

### Programme 080 : Pilotage et soutien

Objectifs	Indicateurs	Référence		2019	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2018		2020	2021	2022	
<b>Objectif stratégique :</b> Assurer l'efficacité et l'efficience de l'intervention du département ministériel	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'exécution physique global des programmes budgétaires	%	66,2	80	90	100	100	DGESS
<b>Action 080-01: Pilotage et soutien des actions du ministère</b>								Cabinet
<b>Objectif Opérationnel :</b> Améliorer le pilotage des activités du ministère	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'exécution physique du programme pilotage et soutien	%	87,6	90	95	100	100	Cabinet

<b>Action 080-02 : Gestion des ressources matérielles et financières</b>								DAF
<b>Objectif Opérationnel :</b> Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'exécution financière des programmes budgétaires	%	92,1	100	100	100	100	DAF
	<b>Indicateur 2 :</b> Part des dépenses d'investissements dans les dépenses publiques pour l'agriculture	%	89,31	85	85	85	85	DAF
<b>Action 080-03 : Gestion des ressources humaines</b>								DRH
<b>Objectif Opérationnel :</b> Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines du ministère	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de satisfaction en besoins de personnels des programmes	%	90	90	90	90	90	<b>DRH</b>
	<b>Indicateur 2 :</b> Proportion des dossiers traités	%	90	90	90	90	90	<b>DRH</b>
<b>Action 080-04 : Gestion des marchés publics</b>								DMP
<b>Objectif Opérationnel :</b> Assurer une gestion efficace et efficiente des marchés publics	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'exécution des plans de passation des marchés	%	66,07	80	90	95	100	DMP
	<b>Indicateur 2 :</b> Taux d'exécution des plans de passation des marchés selon la procédure de droit commun	%	11,7	15	15	15	15	DMP
<b>Action 080-05 : Planification et suivi évaluation</b>								DGESS
<b>Objectif Opérationnel :</b> Améliorer la planification, le suivi et l'évaluation de la performance des programmes du ministère	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de réalisation des activités de planification et de suivi-évaluation des actions du MAAH	%	54,7	90	95	100	100	DGESS
	<b>Indicateur 2 :</b> Proportion des cadres de concertation et de planification fonctionnels	%	100	100	100	100	100	DGESS
<b>Action 080-06: Capitalisation des données statistiques</b>								DGESS
<b>Objectif Opérationnel :</b> Collecter et traiter les données statistiques	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de renseignement des indicateurs de performance du MAAH	%	63,9	90	95	100	100	DGESS

<b>Action 080-07: Gestion des systèmes d'information</b>								DSI
<b>Objectif Opérationnel :</b> Assurer une meilleure gestion du système d'information	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de satisfaction dans les délais requis des besoins en maintenance du système informatique et d'assistance aux utilisateurs	%	100	100	100	100	100	DSI
	<b>Indicateur 2 :</b> Taux de couverture des fonctions métiers du MAAH par le système informatique	%	100	100	100	100	100	DSI
<b>Action 080-08: Gestion de la documentation et des archives</b>								DAD
<b>Objectif Opérationnel :</b> Mettre à la disposition des usagers des documents actualisés sur la production agricole	<b>Indicateur 1 :</b> Taux de satisfaction des usagers du MAAH en termes de consultation de documents	%	100	100	100	100	100	DAD
<b>Action 080-09: Coordination des politiques sectorielles agricoles</b>								SP/CPSA
<b>Objectif Opérationnel :</b> Assurer le suivi et la coordination des politiques du secteur rural	<b>Indicateur 1 :</b> Niveau de cohérence des interventions du secteur avec les politiques sectorielles	%	ND	100	100	100	100	SP/CPSA

## **BIBLIOGRAPHIE**

- [1] 3<sup>ème</sup> mission conjointe SAP-GTP de suivi de la campagne agropastorale 2010-2011 et de la situation alimentaire et nutritionnelle, DGPER/MAHRH, octobre 2010
- [2] Annuaire des prix des produits agricoles 2017, SONAGESS, août 2018 ;
- [3] Annuaire statistique 2018, INSD, novembre 2019 ;
- [4] Deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR II), 2016-2020, avril 2018 ;
- [5] Guide de Formation en Technique de Microdose, PAPSA, août 2015 ;
- [6] Rapport de synthèse CPSA, DGESS/MAAH, 2015 ;
- [7] Rapport de synthèse CPSA, DGESS/MAAH, 2017 ;
- [8] Rapport de synthèse CPSA, DGESS/MAHRH, 2011 ;
- [9] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2009-2010 ;
- [10] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2010-2011 ;
- [11] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2011-2012 ;
- [12] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2012-2013 ;
- [13] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2013-2014 ;
- [14] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2014-2015 ;
- [15] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2015-2016 ;
- [16] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2016-2017 ;
- [17] Rapport Résultat définitif campagne agricole 2017-2018.

Sites Web : [www.agriculture.bf](http://www.agriculture.bf)